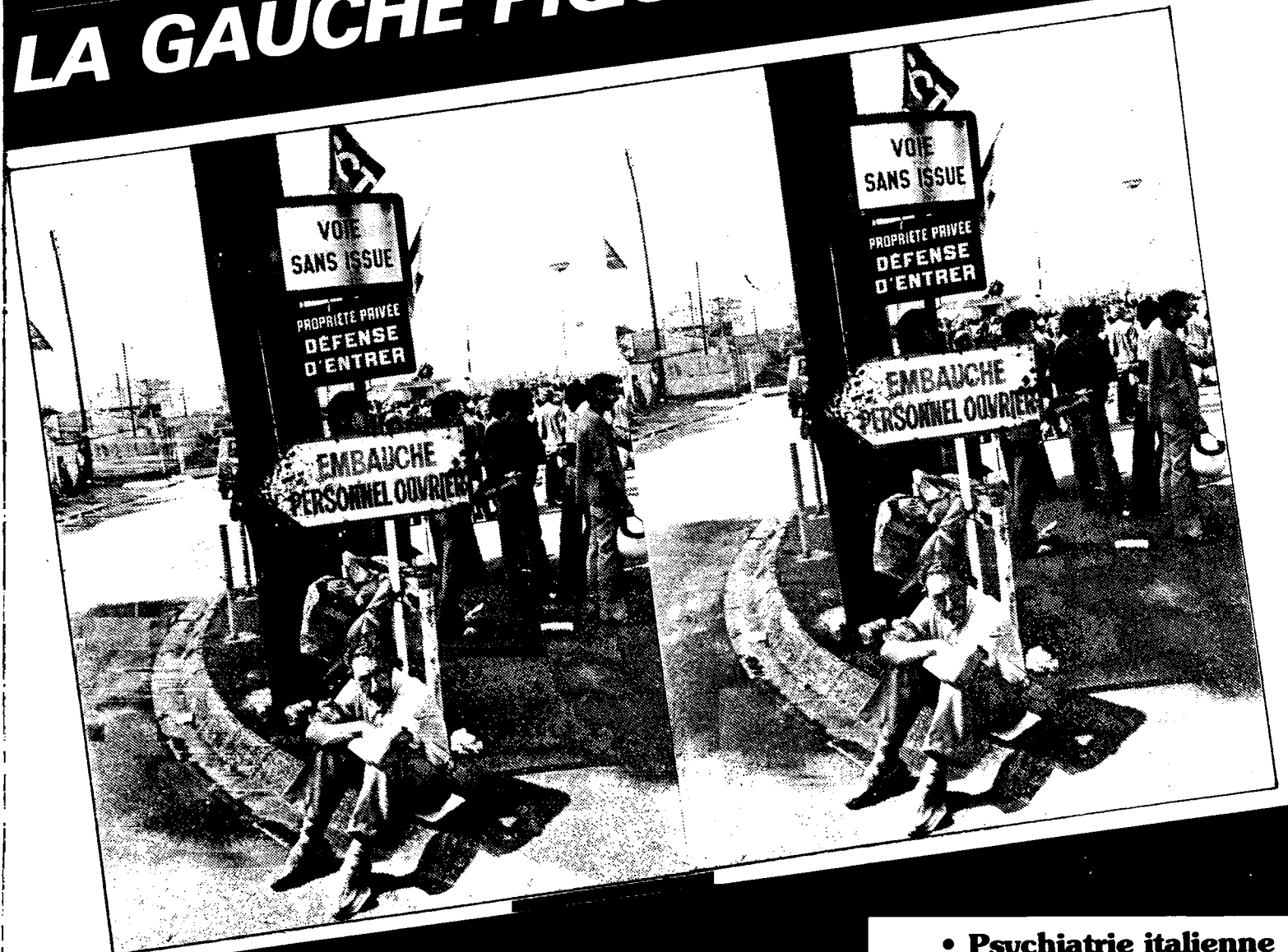


AGORA

AUTOMOBILE

LA GAUCHE PIQUE SA CRISE



• **Psychiatrie italienne**

• **La France affiche ses troupes**

• **Talbot, Union Sacrée**

Sommaire

HEXAGONE

- 4. Nucléaire : Malville pétition.
- 5. Marchands de canons : La France affiche ses troupes.
- 7. Talbot : Le retour de l'Union Sacrée.
- 8. Symbiose : La craie et le fusil.

ARGUMENTS

- 11. Asiles : La réforme psychiatrique italienne.

REPÈRES

- 14. Antilles : Les oubliés de la décolonisation.
- 15. Mémoire : Quelque chose...
- 20. Culture : La nouvelle vague.
- 21. Economie : Détruire, dirent-ils.
- 22. Détours : La gauche empêtrée.

SANS FRONTIÈRES

- 24. Tunisie : Les émeutes du pain.
- 26. Philippines : Allo Washinton ? Ici Marcos.
- 27. Argentine : Le parapluie communiste.

NOTRE MÉMOIRE

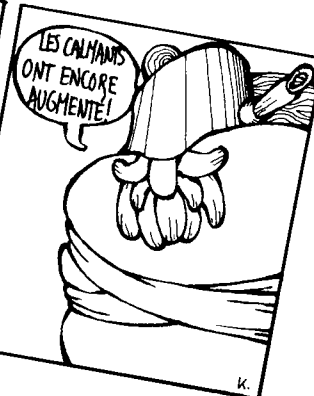
- 30. Statut des objecteurs : Une difficile naissance.

CHRONIQUES

- 10. En marge : Luites présentes et à venir.
- 29. Tutti Frutti : Des brèves sans frontières.
- 33. Case Libre : Squatts associatifs.
- 34. Mégaphone : Faut tout vous dire.



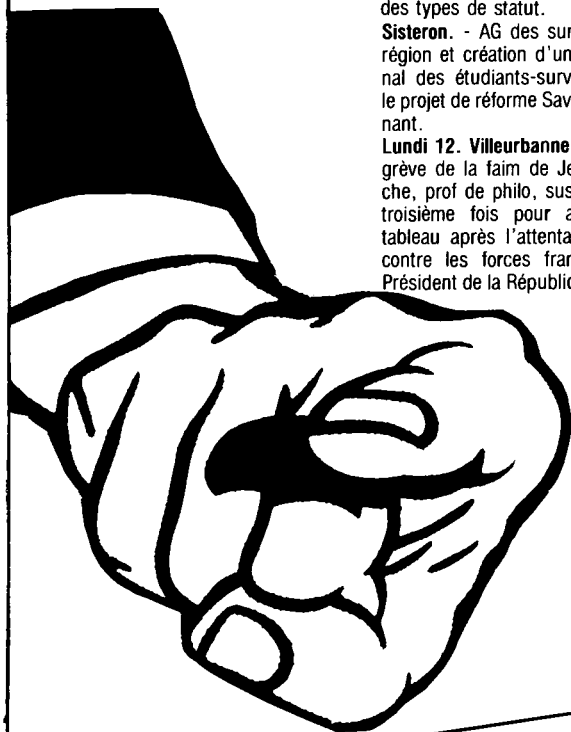
LA ZILL...



LES CALMANS ONT ENCORE AUGMENTÉ!

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Plus ça va et plus notre boîte à lettre regorge de vos communiqués. En majorité, leur date fraîcheur est périmée au moment de faire paraître AGORA. C'est notre faute, comme on a de la peine à faire silence sur tous ces petits mots, voilà la naissance d'une nouvelle rubrique. Une sorte de flashback des deux derniers mois, pour prouver que si le monde ne tremble plus, il bouge encore. Et vous, vous y étiez ?



DECEMBRE

Samedi 3. Paris. - Arrivée de la marche contre le racisme.

Lundi 5 et mardi 6. Paris. - Colloque sur les "Droits des Objecteurs de conscience" organisé par le groupe socialiste au parlement européen de Bruxelles.

Mardi 6. Paris. - Réunion de la coordination parisienne pour l'abrogation des accords armée-éducation.

Jedi 8. Paris. - Réunion du collectif de soutien au lieu de vie du 93 (Seine-Saint-Denis).

Vendredi 9. Figeac. - Réunion du collectif contre le protocole Hernu-Savary.

Samedi 10 et Dimanche 11. Paris. - 14 groupes présents à l'AG d'Objection Collective font un envoi de 60 demandes types de statut.

Sisteron. - AG des surveillants de la région et création d'un Comité national des étudiants-surveillants contre le projet de réforme Savary les concernant.

Lundi 12. Villeurbanne. - Début de la grève de la faim de Jean-Pierre Blache, prof de philo, suspendu pour la troisième fois pour avoir écrit au tableau après l'attentat de Beyrouth contre les forces françaises : « Le Président de la République et le minis-

tre de la guerre responsables de ces massacres ».

Mardi 13. Paris. - A l'espace BASF, Léo Ferré chante en soutien à Radio-Libertaire devant 6 500 personnes.

Lyon. - L'extrême-gauche manifeste contre l'intervention à Grenade et pour le soutien au Nicaragua. Marche du consulat des USA à celui de Pologne.

Evry. - Le "collectif jeune" organise un rassemblement contre les crimes racistes à l'occasion d'un procès concernant la mort, en février 74, à la prison de Fleury-Mérogis, du jeune Antillais Patrick Mirval.

Paris. - Manif devant l'ambassade de Pologne en soutien à Solidarność.

Mercredi 14. Paris. - Conférence de presse devant le ministère de la Défense par l'insoumis d'Avis de Recherche, Pierre-Martial Cardona. Avec la présence-soutien de Denis Langlois, René Dumont, Claude Mauriac...

Jedi 15. Albi. - Débat avec Michel Auvray invité par le COT.

Samedi 17. Paris. - Au studio St-Séverin, projection du film de B. Baisat : "Ecoutez May Picqueray".

Lyon. - Réunion préparatoire à une nouvelle campagne contre Super-Phénix de Malville. Plus de 40 groupes concernés.

Dimanche 18. Montreuil. - Deuxième fête du "Riflard", journal anar de Montreuil-Rosny.

Lundi 19. Rennes. - Procès de Didier Hervé pour insoumission. Il avait déjà été condamné le 21 octobre à 15 mois de prison ferme. Verdict le 14 janvier.

Lundi 26. Toulouse. - Attentat contre les ordinateurs "National Cash" revendiqué par le "Clodo 1984".

Mardi 27 au lundi 2 janvier. Morestel. - Séminaire de préparation pour la 9^e marche antimilitariste axée contre les manœuvres de l'OTAN.

JANVIER

Vendredi 6. Paris. - Gala pour les 20 ans du statut d'O.C. organisé par l'UPF avec G. Pierron et G. Lafaille à la Mutu : "Ni mort, ni kaki... objection !".

Samedi 7. Paris. - Journée du Livre, concert rock et bal musette organisé par les groupes Varlin et Marais de la F.A. Au menu : "Nationalisme et révolution" avec F. Mintz, Vanina et G. Balkanski ; "Mouvement ouvrier" avec D. Guérin, M. Joyeux, M. Prévotel, J. Toublet et A. Devriendt ; "Édition et diffusion du livre" avec A. Skirda, Y. Frémion, S. Livrozet et M. Ragon.

Mercredi 11 au dimanche 15. Grenoble. - Semaine antimilitariste des squatts de Bévière et d'Alembert. Films et débats à volonté.

Jedi 12. Lyon. - Cardona, d'Avis de Recherche devant le tribunal pour insoumission. La justice craque... procès reporté sine die.

Vendredi 13. Paris. - Débat au centre Max Nettlau : "les anars face aux enjeux de la technologie" avec G. Ribeill.

Samedi 14. Marseille. - Le CIRA organise un débat avec R. Creagh, auteur de "Laboratoire de l'utopie : les communautés libertaires aux Etats-Unis".

Bayonne. - Manif des nationalistes et extrême-gauche contre l'expulsion des réfugiés basques : "Gonzales assassin, Mitterrand complice ?".

Paris. - Manif des Beurs en soutien à Talbot et contre le racisme. 2 000 personnes. "Le Pen t'es foutu, les bougnoules sont dans la rue !"

Dimanche 15. Nîmes. - Mini-révolte des détenus de la prison d'arrê.

Samedi 28 et dimanche 29. Côte Basque. - Rencontre de la Liaison Régionale Anarchiste.

AGORA
revue libertaire n° 20
Février-mars 84

RÉDACTION

Directeur de publication : Solon Amoros.

Equipe de rédaction : Claude Ariso, Juanito Marcos, Michel Auvray, Jean-Louis Nadar, Tony Alvarez, Solon Amoros, Violette Marcos.

Correspondance : Agora, BP 1214
31037 Toulouse Cedex

Permanence téléphonique : les vendredis
de 18 h à 20 h au (61) 59.24.01.

TECHNIQUE

Composition : Scot Caractères
16, impasse Bélou - 31200 Toulouse
Tél. (61) 23.96.75

Imprimerie : SACCO
10, rue Gazagne - 31300 Toulouse
Tél. (61) 42.03.30.

Façonnage : M.D.P.
10 bis, rue des Teinturiers - 31300 Toulouse
Tél. (61) 42.12.48.

ABONNEMENTS

Prix au numéro : 12 F

Abonnement : 6 numéros : 70 F
(Etranger, Tom-Dom : 85 F
Par avion : 105 F)

Abonnement de soutien : à partir de 150 F

Diffusion militante : 5 exemplaires : 55 F
10 exemplaires : 100 F

Pour tout versement : Agora
CCP 3 716 Y Toulouse

Commission Paritaire : 62 601

I.S.S.N. : 0245-3630

Dépôt légal : février 84

Le poster central du numéro est en vente
au prix unitaire de 5 F (à partir
de 10 exemplaires, 3 F pièce)
frais de port compris.

Ont été mis à contribution pour ce numéro :
Christian Foisnon, Claude Ariso, COT, David
Andros, Denis, Jean-Louis Nadar, Juan
Hernandez, Juanito Marcos, Julie Desgranges,
Madi Nina, Michel Auvray, Ottilia, Pasquale
Masaotra, Paul Astin, Solon Amoros, Tony
Alvarez, Trempas, Violette Marcos, la
publication "Umanità Nova" et les copains et
copines de la Scot Caractères, de l'Imprimerie
Sacco et de l'Atelier de façonnage M.D.P.
A tous . merci.



PETITION

ARRETONS MALVILLE ET LA FILIERE SURGENERATRICE

Le surgénérateur de Creys Malville est un projet ruineux, dangereux et inutile : beaucoup de problèmes de sécurité ne sont pas réglés (incendies de sodium, évacuation de la chaleur en cas d'arrêt brusque, excursions nucléaires possibles,...), le KWh produit ne sera pas moins cher que celui des centrales à charbon que l'on ferme actuellement ; la baisse de la consommation d'énergie le rend inutile.

Ce surgénérateur produira 300 kg par an de plutonium à usage militaire, qui permettra d'assurer (en partie) la modernisation prévue de la force de frappe française : bombe à neutron, missile Hadès...

L'arme nucléaire, arme de destruction totale, n'est pas une protection, au contraire. Elle fait de la France une cible pour une éventuelle première frappe nucléaire.

Nous ne pouvons accepter une politique militaire qui prend en otages les autres peuples, avec l'objectif d'avoir la capacité de tuer 60 millions de personnes, ce qui est un des buts de la modernisation de la force de frappe française.

Nous demandons :

- l'arrêt de Malville avant son chargement et l'abandon de la filière surgénératrice
- l'arrêt des essais atomiques
- l'arrêt de la modernisation de la force de frappe française (bombe à neutrons, 7è sous-marin, Hadès...)
- une commission d'enquête sur Malville
- un débat démocratique sur la politique énergétique et sur la politique de défense

NOM	PRENOM	ADRESSE COMPLETE	*	SIGNATURE
1				
2				

Cette feuille de pétition est disponible et à retourner à :

CAMPAGNE POUR L'ARRET DE MALVILLE
c/o CEP BP 5006 St JEAN
69245 LYON CEDEX 05

Participation financière : Michel BERNARD CCP n° 626 63 K LYON

9				
10				

MARCHANDS DE CANONS

LA FRANCE AFFICHE SES TROUPES

LA France "socialiste" est aujourd'hui, le troisième exportateur mondial d'armes : c'est un record dont, même de Gaulle, malgré toute sa bonne volonté, n'avait pu s'enorgueillir. Dans ce domaine encore, le pouvoir actuel a fait mieux que la droite.

EN France, le complexe militaro-industriel est récent, ce qui explique ses dimensions encore relativement modestes : En 1983, on pouvait ajouter aux 600 000 militaires (de métier ou appelés), 530 000 personnes travaillant directement ou indirectement pour l'armée. Sont ainsi comptabilisés les 140 000 civils du Ministère de la défense, les 235 000 salariés du secteur industriel de l'armement, ainsi que les 155 000 travailleurs des sociétés privées ou nationalisées fabriquant du matériel militaire. Il est évidemment impossible de chiffrer la sous-traitance.

PAS DE CRISE DANS L'ARMEMENT !

A la tête de ce complexe industriel : un seul véritable patron, l'Etat. En effet, est rattachée directement au Ministère de la défense, la Direction Générale pour l'Armement (D.G.A.) qui contrôle non seulement les arsenaux mais aussi toutes les entreprises parapubliques ou privées du secteur militaire. L'actuel PDG de la DGA est E. Blanc mais les anciens dirigeants de l'organisme sont soit à l'Aérospatiale, soit chez Dassault : c'est le cas de H. Martre qui a récemment remplacé Mitterrand (le frère) ou de H. de l'Estoile devenu il y a peu, chef des exportations chez Dassault. Les liens étroits entretenus par l'ensemble de ces patrons, donnent un poids important à la DGA dans le contrôle de l'ensemble du système. L'avantage essentiel du secteur militaire, c'est, bien sûr, qu'il ne connaît aucune crise. Le budget militaire, dans la mesure où il est connu, aurait augmenté de 6,27 %. Mais qu'elle crédibilité accorder à ces chiffres ? La seule certitude que l'on aurait c'est que la 1/2 des investissements du budget de l'Etat part en dépenses d'équipements militaires. On ne retrouve dans aucun autre secteur industriel la même bonne volonté de la part du pouvoir. Il y a même des créations d'emplois prévues (30 000) dans le cadre de la loi de programmation militaire 84-88. Tout récemment d'ailleurs, Mauroy a envisagé, dans le cadre des

mesures face aux licenciements à venir, de faire fabriquer par la Navale des bateaux de guerre destinés aux arsenaux. Le secteur militaire devient, sous la France socialiste, non seulement rentable mais aussi "social". Hernu peut donc déclarer, en toute tranquillité "les dépenses militaires sont indispensables pour maintenir l'emploi". Tous les tenants du "réalisme économique", seront d'accord avec lui. La reconversion de tout ce secteur n'est, malheureusement pas, à l'ordre du jour. C'était pourtant dans les projets même de la CFDT, au moment de l'"affaire des Lip". La CGT, quant à elle, devrait s'inquiéter puisque, même dans ce secteur, on ne produit pas "Français" : en effet, les gros ordinateurs, les circuits intégrés, et autres engins balistiques viennent des Etats-Unis et du Japon !

Les industriels qui travaillent pour l'exportation n'ont, quant à eux pas d'état d'âme. En effet, le marché intérieur est surtout couvert par les arsenaux. Par contre, le marché extérieur est ouvert aux gros exportateurs de canons, tels Dassault-Matra, la Snias, Panhard, Thomson qui font plus de 50 % du chiffre d'affaire de l'industrie de l'armement mais assurent surtout 75 % des exportations.

"VENDONS FRANÇAIS" !

LA France, sur le marché mondial, vend plus de matériel militaire que d'automobiles ! En 83, en effet, grâce à ce type de transaction, elle a fait un excédent commercial de 25 milliards de dollars.

La vente d'armes est totalement sous le contrôle de l'Etat, plus exactement du gouvernement puisque le Parlement, dans ce domaine, n'a rien à dire. C'est pourquoi, les ministres actuels, lors de leurs déplacements à l'étranger, ont toujours sur eux une gamme complète d'échantillons militaires. Et ce sont nos meilleurs représentants de commerce dans le monde entier ! Jamais l'aide politique à l'exportation d'armes n'a été aussi efficace.

La guerre des Malouines, nul ne l'ignore a montré surtout l'extrême efficacité des





missiles tricolores et a ainsi donné des gages de qualité au matériel français, qui, en 83, représentait plus de 7 % du marché international.

Mais ce secteur commercial présente plusieurs particularités. Les produits sont d'abord vendus à des prix très élevés. En bas de gamme, on peut acquérir un petit missile (Milan) pour quelque 30 000 F, une Vedette pour 100 millions de F ; le haut de gamme est aujourd'hui représenté par le matériel aérien : ce qui explique, entre autre, les prix d'un Mirage 2000 (250 millions de F) ou d'un petit sous-marin lanceur de missiles (1 900 millions de F). Dire que ce marché est lucratif est un euphémisme. Encore faut-il trouver acquéreur... Rassurez-vous, ça court les rues.

"L'AIDE AU TIERS-MONDE"

SIL y a un secteur où les rapports Nord-Sud fonctionnent bien, c'est bien celui-là. Ne déclare-t-on pas, au Ministère de la défense que "l'armement peut faire partie d'un dialogue Nord-Sud"... Car la France, et cela s'est accru depuis le 10 mai, vend surtout au Tiers-Monde (90 % de ses exportations). Les principaux clients en 83 ont été les pays arabes. C'est ainsi qu'une large part de leurs revenus pétroliers se sont reconvertis en "or kaki". Ceci explique, entre autre, les aléas de la diplomatie française : Mitterrand en novembre 82, déclarait sans vergogne : « Nous ne voulons pas que l'Irak soit vaincu » tout simplement parce que, en trois ans, ce pays a acheté à la France pour 41 milliards de francs d'armes et surtout en devait encore 10. Ça c'est du "réalisme économique" !

En attendant "notre" principal client reste la Lybie et les techniciens syriens apprennent en France à se servir des Missiles Hot et des Hélicoptères qu'on leur a vendus.

La chasse aux contrats est donc ouverte et, dans ce domaine, tout est permis, surtout si cela rapporte gros. Tel est le cas du dernier accord signé avec l'Arabie Saoudite dont le montant officiel est de 35 milliards de F. Cette somme est d'autant plus énorme qu'elle correspond à peu près au montant des ventes françaises l'an dernier.

Toutefois, la concurrence est âpre. Les Etats-Unis restent toujours en pointe comme l'Union Soviétique. La France, à son niveau, pendant longtemps, n'a pas eu de concurrent sérieux. Mais Thatcher, grâce aux Malouines, commence à avoir une image de marque. De même l'Italie, qui, au Liban, présente son nouveau modèle. Or, si l'offre devient plus difficile, la demande l'est aussi. Il est indéniable que les clients sont maintenant suréquipés et ont tendance à payer de plus en plus mal. Cependant, en France, malgré une chute des ventes d'armes en 83, l'année 84 s'annonce fructueuse.

Et tout en exposant son matériel, la France l'utilise à des fins impérialistes.

LA FRANCE AFFICHE SES TROUPES

JAMAIS l'armée française ne s'est autant déployée. Forte de 600 000 hommes (dont 320 000 soldats de métier), elle ne cesse d'augmenter sous la double pression économique et stratégique. Henu fait appel de plus en plus aux volontaires pour un service long. Ainsi, dans trois ans, 10 % des appelés feront-ils un bénévolat de 4 à 6 mois de plus, moyennant, bien sûr, un quasi triplement de leur solde qui passe ainsi de 345 F à 862 F par mois.

Ces mesures ont déjà été mises en place dans le cadre de la force française installée à Beyrouth. Là, il est clair aujourd'hui, que les 5250 soldats après avoir servi d'auxiliaires à l'armée de Gémayel, expérimentent sur le terrain la lutte contre le "terrorisme" que leur présence ne peut que susciter. Ailleurs, en Afrique notamment, quelques 12 000 soldats (dont 2860 au Tchad) entretiennent la "francophonie"... Les 20 000 hommes stationnés dans les TOM-DOM maintiennent, eux l'intégrité de l'empire. Il est, bien sûr impossible de dénombrer les civils qui contribuent aussi à cette "coopération".

Et pour clôturer ce palmarès, comment ne pas évoquer ce qui constitue le plus beau fleuron du Mitterrandisme : la F.A.R. (Force Armée Rapide). Créée fin 82, elle comptera 47 000 hommes lorsqu'elle sera définitivement formée et qui s'ajouteront aux 50 000 stationnés déjà en Allemagne. En Europe, son action vers l'Allemagne de l'Est, est, bien sûr, subordonnée à l'accord de l'Otan. L'atlantisme de Mitterrand y trouve donc son compte. Mais la FAR a aussi "pour vocation" de venir en aide, outre-mer, à des gouvernements amis. Et des amis, on nous l'a rappelé récemment, on en a beaucoup, surtout dans le Tiers-Monde. Par contre, au Nicaragua, par exemple, on n'en a plus ! Les diplomates s'y perdent mais la militarisation, dans ces aspects mêmes traditionnels, avance. La production de guerre, dans son ampleur, transforme peu à peu notre société. La lutte contre la militarisation suppose donc en premier lieu, la mise en avant de la nécessité de la reconversion de tout ce secteur de mort.

V. MARCOS



TALBOT

LE RETOUR DE L'UNION SACRÉE

AUJOURD'HUI, les "impératifs économiques", font force de loi : redéploiement, taux d'intérêt, sureffectifs, tels sont les termes derrière lesquels ne se cachent plus, ni le patronat, ni surtout le pouvoir et les syndicats.

FACE à ce consensus, les ouvriers de Talbot ont répliqué : "zéro licenciements, aide au retour". Refusant la logique de PSA et du gouvernement, ils ont aussi montré que leurs intérêts n'étaient point défendus ni par la CGT ni par la confédération CFDT. Talbot devait servir d'exemple dans le cadre de toute une restructuration qui doit toucher la métallurgie (25 000 licenciements prévus), la sidérurgie (30 000), les charbonnages (8 000), les chantiers navals (20 000). En tout, ce plan prévoit 200 000 licenciements de mi-83 à mi-84 et donc la ruine de régions entières. Il est évident, et Talbot l'a montré, que non seulement patronat et gouvernement sont d'accord là-dessus, mais que d'autre part ils sont prêts à prêter leurs flics pour faire appliquer ces mesures. Ainsi, à Talbot, la CSL et les CRS aidés par les sbires du PFN, étaient là pour en découdre avec les grévistes. Le gouvernement, d'autre part, avait la caution morale du rapport Dupeyroux effectué quelques mois auparavant. L'affaire aurait donc dû se passer très facilement. Malheureusement pour les tenants de la restructuration, les ouvriers n'ont pas suivi.

"ZÉRO LICENCIEMENTS"

TALBOT a le patronat le plus réactionnaire de France, nul ne l'ignore. Les ouvriers n'ont pu se débarrasser de la fascisante CSL qu'après des luttes très violentes, en 82. Depuis, la CGT y est devenue majoritaire. Dès le mois de juillet 83, les syndicats savaient que des licenciements auraient lieu. Aucune des deux confédérations ni CGT ni CFDT (minoritaires dans l'usine) n'envisagea une action d'envergure. Seuls, les tracts de la section cégétiste appelaient à la lutte. Ce sont les ouvriers qui, à l'annonce des 2905 licenciements ripostèrent, soutenus uniquement par la section CFDT.

Mais dès le début, la lutte, et il faut le répéter paya ; PSA et le gouvernement durent céder. Ils supprimèrent 1000 licenciements. Mais il en restait 1905. Et la CGT

de l'entreprise n'hésita pas à proclamer : "on a gagné !" Les huées des OS lui apportèrent un démenti radical.

Face à une CGT alignée totalement sur le gouvernement, qui n'hésite pas à reprendre son vieux ton stalinien face "aux éléments extérieurs, manipulés, etc.", la riposte ouvrière s'organisa. Un comité de grève se mit en place et l'on retrouva à côté des délégués de chaîne CGT, des militants CFDT. Leur cohésion : se fit hors syndicat, sur deux points : ils étaient licenciés, ils étaient immigrés. Leur action est donc parallèle à celle menée par les "beurs" quelques jours avant.

Mais abandonnés par les diverses confédérations syndicales, malgré le soutien apporté par les différentes délégations ouvrières qui se rendent à Talbot, au début du mois de janvier, les grévistes lookoutés voit la situation se "normaliser" : les licenciements sont entérinés ; l'aide au retour est envisagée pour certains immigrés.



LE CONSENSUS AUTOUR DE TALBOT

LA lutte a montré que désormais il y a accord total entre "les partenaires sociaux" sur les objectifs économiques en France. Un instant on a pu croire que la CFDT n'allait pas jouer le jeu. C'est que la section de Talbot, à gauche de la confédération avait participé à la lutte à la base. Mais Maire, dans sa conférence de presse du 10 janvier a balayé toute équivoque. S'il dénonce ce qui s'est passé à Talbot, c'est que "la méthode... ne peut mener qu'au gâchis économique, à la révolte ouvrière..." Il ne demande qu'une chose : des négociations préalables. Au "réalisme" des confédérations CGT et CFDT, s'opposera donc de plus en plus la combativité ouvrière.

QUELLE SOLUTION A TALBOT ?

FACE aux fameux impératifs économiques les grévistes de Talbot ont lancé leurs propres revendications. Immédiatement, ils ont demandé le passage à 35 heures "tout de suite". Ecœurés par l'exploitation et le racisme qu'ils subissent depuis des années, ils exigent le droit au retour volontaire et sans licenciement.

En fait, ce sont tous les critères de la rentabilité capitaliste qui sont mis en cause. Les 35 heures tout de suite, une formation débouchant sur un emploi, tous ces points supposent une volonté de rupture et avec le gouvernement et avec la logique du profit. Autrement dit, il peut y avoir pour certains "sureffectif" à 39 heures et il peut disparaître à 35 heures. Il peut aussi s'effacer devant d'autres choix économique-politiques.

Les Talbot ont montré, malgré toutes les limites imposées, qu'aucune réelle négociation dans le cadre actuel, ne pouvait se mener sans rapport de forces.

J. DESGRANGE

LA CRAIE ET LE FUSIL



CONTRE LA SYMBIOSE DU 14 AU 21 MARS SEMAINE NATIONALE D' ACTIONS

Face à l'intensification des applications du protocole, la Coordination nationale des individus et collectifs opposés à la symbiose (réseau comprenant 500 participants dans toute la France) réunie à Lyon les 8 et 9 octobre (22 départements représentés) a décidé une semaine nationale d'actions du 14 au 21 mars : toute la semaine, actions à l'initiative des groupes locaux ; le mercredi de clôture : actions dans les chefs-lieu d'académie.

Du matériel de propagande et de mobilisation existe pour cette semaine... et les autres jours :

- une affiche nationale (à se procurer auprès du Collectif d'opposition au protocole Henu-Savary).

A Castres, une nouvelle race d'enseignants a fait son apparition : le parainstitut. De quoi s'agit-il ? Le Secrétariat d'Etat aux rapatriés avait décidé d'un soutien scolaire aux enfants harkis. Ce soutien devant s'appliquer à toute la scolarité primaire, puis jusqu'en troisième. Les enfants seront ensuite orientés prioritairement vers des carrières militaires ou de l'administration. Ce soutien a été testé l'année dernière dans une trentaine de départements. En septembre, la municipalité de Castres est contactée, donne son accord et offre ses locaux. C'est un parachutiste appelé, enseignant dans le civil, qui dispensera les cours en dehors des heures scolaires. Et, sous l'influence de l'IDEN (Inspecteur départemental), l'accord est étendu à tous les enfants arabes en difficulté, pendant les heures scolaires et à l'intérieur même des écoles.

LE PARA-ZITE N'ENSEIGNERA PAS ?

DÈS la connaissance du projet, le Collectif d'Enseignants Tarnais opposés à la symbiose armée-éducation, envoie un huit pages traitant de cette affaire particulière et du protocole en général, dans tous les établissements scolaires du département. Il y dénonce cette initiative crapuleuse et appelle au boycott.

Grâce en particulier aux camarades de l'E.E. (Ecole Emancipée), la cantonale de Castres vote le 8 novembre une motion condamnant cette intrusion de l'armée. Le 9, le Conseil Syndical à l'unanimité la vote aussi.

Il est bon de rappeler que dans le Tarn, le SNI avait pris position pour le protocole.

A l'heure actuelle, trois des quatre écoles contactées refusent l'intrusion du parainstitut. La quatrième, elle, ne semble pas s'y opposer malgré la consigne syndicale. Pour le moment, l'armée s'abstient d'envoyer le para : il interviendra à une date indéterminée et à l'extérieur... Affaire à suivre.

D'autant plus à suivre qu'elle est révoltante à bien des niveaux. D'abord, apporter un soutien, quel qu'il soit à des harkis seuls, implique la reconnaissance des "bons" et des "mauvais" arabes. En clair, c'est un acte raciste. Il est plus que déplorable, qu'une municipalité socialiste se soit associée à un tel projet.

Ensuite, comment ne pas s'indigner devant un soutien qui, dès le C.P. (6 ans !) vise à une orientation vers des carrières militaires ou administratives ? Enfin, comment tolérer la présence d'un para enseignant, fut-il appelé, dans les écoles ? Que l'on ne vienne pas nous dire qu'il rend bien service : les chômeurs auxquels il usurpe un poste n'en diraient pas autant. Que là au moins il est inoffensif : la familiarisation d'un enfant à la présence d'un militaire relève du plus pur conditionnement. Qu'enfin ce n'est pas un vrai militaire : tout militaire engagé ou appelé rend des comptes à ses supérieurs. Une telle ingérence dans l'enseignement est tout simplement inacceptable !



DANS le cadre de la militarisation galopante de la société française, le protocole d'accord "armée-éducation" simple maillon de la chaîne, a une place de choix.

Face aux applications intensives de ce protocole par l'armée, la lutte contre la militarisation de l'école, sans être exclusive, doit être une des priorités de cette année.

BP 50006. St-Jean. 69425 Lyon Cedex 01) :

- un diaporama à louer 150 F auprès du Collectif de Bordeaux : c/o L'En-Dehors. 46 rue du Mirail ;

- des enveloppes anti-symbiose chez Bruno Barriolo. Chessy-les-Mines. 69380 Lozanne ;

- les badges "anti-symbiose" de la Fédération Anarchiste. 145 rue Amélot. 75011 Paris ;

- les autocollants de "Cabu" et enfin et surtout les brochures "Ramassis d'Infos sur la militarisation de l'enseignement" outils indispensables pour tout savoir sur la symbiose : applications, résistances, autres protocoles, les bonnes adresses...

A se procurer auprès du COT. BP 229. 81002 Albi Cedex qui assure la coordination nationale. On peut leur téléphoner les mercredis de 17 à 19 h au 16 (63) 38.39.55.



sophistiqué, puissant, organisé... et pour l'instant inoffensif ! Car ce militaire en service, informe son jeune public dans un pseudo contexte de paix.

En contre-partie, ce qu'on ne dit pas, ne montre pas, ce sont les souffrances engendrées par l'arme en temps de guerre, et le rôle de son "utilisation".

Ce protocole est donc en profonde contradiction avec un des objectifs que devrait se donner l'éducation : former l'esprit critique et le jugement des enfants par des expériences et des informations les plus diverses possibles.

ESPRIT DE DÉFENSE ES-TU LÀ ?

PLUS inacceptable encore est le fondement même du protocole d'accord : "développer l'esprit de défense, au-delà de la simple connaissance des événements et des activités militaires" (cf. B.O. n° 35-3-1). Que peut signifier "développer un esprit de défense", dans l'atmosphère actuelle de tensions internationales : réveil de la guerre froide, multiplication des conflits locaux... ?

N'est-ce pas, de fait pour l'enseignant, accepter et rendre acceptable par l'élève, l'idée même d'un conflit et de son caractère inévitable ? N'est-ce pas, en d'autres termes, préparer l'élève, "futur citoyen responsable", à prendre part avec résignation ou enthousiasme à ce conflit ?

La mémoire nous fait-elle défaut ? S'agit-il d'une amnésie diplomatique ?... Alors qu'Outre-Rhin le pangermanisme bénéficiait d'appuis officiels dans l'armée et l'enseignement, en France, le nationalisme, qui connaissait un regain de ferveur parmi la jeunesse, précipitera la marche à la guerre généralisée. L'esprit de défense d'alors se nommait "esprit de revanche". Nous étions en 1914 et J.-Jaurès était assassiné. Aujourd'hui, l'institution militaire se souvient avec nostalgie de l'heureux temps des "batailles scolaires" (voir reproduction ci-jointe).

Alors, pourquoi ne rêverait-elle pas d'insuffler naturellement les éternelles valeurs "Travail-Famille-Patrie" qu'un Maréchal aimait à entendre scander par les petits enfants des écoles ?

Non, l'école ne doit pas être le lieu où l'on prépare la prochaine guerre. Il faut refuser toute concrétisation des objectifs du protocole armée-éducation, il faut en demander l'abrogation pure et simple. Il faut enfin organiser la résistance à la symbiose en participant massivement à la semaine nationale d'actions du 14 au 21 mars.

COT

MAIS PUSSEZ PAS... Y'EN AURA POUR TOUT LE MONDE

CETTE application du protocole Henu-Savary, n'est malheureusement pas un fait isolé. On assiste dans toute la France à une intensification de la présence kaki :

- visite de bases militaires, d'Écoles de l'Armée de l'Air... par des groupes d'élèves accompagnés de leurs enseignants ;
- conférence de l'institut des Hautes Études de la Défense Nationale en direction des enfants, des parents et des enseignants ;
- journées "Sport-Jeunesse" ;
- projections de films de propagande militaire dans les lycées ;
- rapprochement Armée-Ecole à travers l'organisation d'un P.A.E. (Projet d'Action Educative) associant : une classe de 5^e du Collège de Meulan (Yvelines) et de la base militaire de l'Alat (Murax-Yvelines), projet englobant des objectifs pédagogiques, historiques et civiques (cf. "Armée d'aujourd'hui", mai 83).

Toutes ces séances, conférences, visites... sont censées "mieux faire connaître l'armée à nos élèves". Autant dire que cette entreprise visant avant tout à familiariser l'élève avec la vie des unités et avec celle de leur équipement, est dangereusement manipulateur. Comme si on allait de la guéguerre pour de rire... à la guerre pour de vrai !

Quoi de plus facile que d'enthousiasmer l'enfant — un véritable cadeau de Noël — en lui présentant un modèle d'identification



EN MARGE



« L'AFFAIRE DIDIER HERVÉ »

Insoumis depuis août 1980, arrêté, entaulé, jugé, libéré, réentaulé, relibéré, amnistié, rejugé, libéré des obligations militaires... Didier était condamné, le 25 octobre 83, à 15 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Rennes !

C'est dans cette même ville que Didier comparait en appel, le 19 décembre dernier.

Nombreux étaient ceux qui avaient fait le déplacement... Quatre procès en trois ans, ça devient du grand spectacle ! Nombreux aussi ceux qui ne pouvant assister à l'audience avaient expédié au président du tribunal lettres et télégrammes de soutien.

En fait de spectacle, ce 4^e procès était pour le moins inhabituel. Pendant trois jours, une chenille humaine annonçant le procès a sillonné les rues de Rennes, accompagnée de distribution de tracts et de slogans antimilitaristes. Le samedi, un petit groupe est intervenu avec une banderole lors d'une émission en direct de FR 3.

C'est le lundi vers 15 h que Didier comparait devant le tribunal où, bizarrement, il a l'impression que les juges l'écoutent !

« Des pièces irrégulières au dossier ? Très bien, on va voir ce qu'on peut dire.

— Ah ! Il est libéré des obligations militaires ? Mais on ne nous avait pas dit ça ! »

L'avocat général lui-même se fait brebis : « Si les pièces mises en cause ne sont pas annulées, nous demandons le sursis car les faits sont anciens. »

Didier n'en croit pas ses oreilles. La Justice ne l'a pas habitué à ça lors de ses trois premiers procès. Et pourtant, la cour d'appel de Rennes n'a pas la réputation d'être tendre !

Alors que s'est-il passé ? Tout simplement le soutien !

Lettres et télégrammes adressés aux ministères et au tribunal par un grand nombre d'individus et d'organisations ; actions de soutien ; affichages ; interventions locales, sur les

radios, dans les journaux... Au travers de tout ça, toujours une même démarche : faire savoir que le soutien est réel et actif.

« L'affaire Didier HERVÉ », comme le dit la presse locale, n'est pourtant pas terminée. Le verdict ne sera rendu que le 24 janvier 84. Et même si ce dernier procès laisse augurer d'une issue acceptable, il importe de rester vigilants. Car nous avons appris à nous méfier de la justice de classe, comme de l'Etat qu'elle défend !

Comité de soutien à Didier Hervé c/o Idées Noires BP 162 29105 Quimper Cedex.



UNE MÉDECINE DIFFÉRENTE ?

Créé de toute pièce par le gouvernement de Vichy en octobre 1940, l'Ordre des Médecins a été de tous les combats réactionnaires. On l'a vu passer de la défense d'une médecine visant à « contribuer à la vigueur de la race » sous l'Occupation, à la lutte contre toute « innovation ». Il a combattu (et combat encore) la médecine de groupe, les centres de santé, la contraception, l'avortement, la suppression du secteur privé en milieu hospitalier...

La 9^e proposition pour la santé du candidat Mitterrand prévoyait, certes, la suppression de cet Ordre fasciste, mais le gouvernement socialiste ne semble guère pressé de tenir ses promesses. Alors, la lutte continue pour le faire disparaître et, pour certains médecins, de plus en plus nombreux, cela passe entre autres par le refus de verser la cotisation obligatoire. Déjà, plusieurs d'entre eux ont été entraînés devant les tribunaux !

Parmi ces « réfractaires », un groupe d'une trentaine de médecins qui ont, depuis plusieurs années, l'idée de tenter une expérience nouvelle à St-Nazaire. Bérégovoy leur a donné le feu vert, l'été dernier. Les trois « unités sanitaires de base » (USB) ont donc démarré, au beau milieu d'une vaste mobilisation des tenants de la « médecine libérale ».

Aux termes d'une Convention, la Sécu et la Mutualité de Loire-Atlantique leur verse annuellement un budget global grâce auquel ces médecins se salarient sur la base de 39 h hebdomadaires, dont 2 h destinées aux « réunions de synthèse » et 2 h à la « prévention » à travers des réunions de quartier. Il s'agit d'une grande première en France, à plusieurs égards. Car c'est une véritable suppression du paiement à l'acte qui est ainsi introduite, entraînant des modifications dans les rapports « non-mercantiles » entre patient et soignant... Des rapports non-mercantiles ? Bérégovoy ne l'entend

pas de cette oreille, lui qui n'a accordé à cette expérience qu'un délai de 3 ans pour démontrer, concrètement, que son postulat est correct. A savoir que « le nombre d'actes par clients doit diminuer grâce à l'apport qualitatif du système ». A Paris, on n'attend plus que les résultats, en preuves bien sonnantes et trébuchantes. Et il est à craindre qu'aucun nouveau feu vert ne soit accordé aux 50 autres USB figurant sur les listes d'attente d'autorisation.

Une brèche est toutefois ouverte et il convient de l'élargir.

P.A.



« sociales », tels les cercles de qualité, capables de mieux contrôler la main-d'œuvre.

V.M.



EUSKADI : LA CHASSE AUX BASQUES

Enlèvements, attentats, expulsions, assignations à résidence : il ne fait pas bon être Basque, ces temps-ci.

Qu'ils soient Espagnols ou Français, les socialistes ne supportent pas les particularismes. Alors, pour régler le problème basque, la seule solution qu'ils sont capables d'imaginer est la disparition des militants nationalistes.

Le gouvernement de Felipe Gonzalez a rencontré toutes les formations politiques afin de mettre au point la lutte anti-terroriste. C'est avec la bénédiction de toute la classe politique espagnole qu'une partie de la Brigade Antigangas de Barcelone a été spécialisée dans la lutte contre l'ETA. Formée et entraînée par des spécialistes israéliens, cette brigade est maintenant opérationnelle. Son but est de créer l'insécurité dans les milieux activistes basques et c'est ainsi que quatre de ces superflics ont été arrêtés alors qu'ils tentaient d'enlever un militant de l'ETA Politico-Militaire sur le sol français. Rassurez-vous, ils ont été rapidement libérés et accompagnés à la frontière par leurs collègues français.

Avec les exécutions de Ramón Oinaederra et Mikel Goikoetxea, pétrées par les Groupes Antiterroristes de Libération (GAL), nous assistons à l'escalade dans la lutte contre l'ETA Militaire. Et si ces GAL ne sont pas officiellement couverts par le gouvernement espagnol, il semble évident que ce sont des émanations de la police espagnole.

Face à ces meurtres commis sur son territoire, le gouvernement français, lui, ne trouve rien de mieux à faire que de poursuivre la politique giscardienne de l'extradition et de l'assignation à résidence. C'est sûrement le prix demandé par l'Espagne pour retarder son entrée dans la CEE. Et puis, en démantelant l'ETA en France, le pouvoir espère bien du même coup en finir avec son émule français, Iparretarrak.

Il paraît donc urgent, comme dans le passé, de soutenir les camarades basques afin d'augmenter leur protection, de créer un rapport de forces suffisamment important pour que cessent les expulsions et les assignations. Mais aussi pour que la France devienne réellement une terre d'asile.

Trompas

PSYCHIATRIE A L'ITALIENNE

De la négation du contrôle au contrôle de la négation

A l'entrée en vigueur de la loi n° 180 (mai 78), beaucoup ont pensé que, d'une certaine manière, des éléments d'utopie allaient pouvoir peser sur un processus effectif de changement concret de la réalité. Même si cela passait par les voies légales. Ces éclats d'utopie existaient et pouvaient être repérés en particulier dans : l'abolition des asiles d'aliénés, la reconnaissance de la folie en tant que souffrance et non plus en tant que "dangerosité". On pensa surtout que ces éléments qui avaient été la caractéristique de la pratique "basagliana" du refus du contrôle allaient pouvoir, à travers et grâce à la loi-réforme, se transformer en pratique sinon dominante, tout au moins largement répandue.



Il est hors de doute qu'avec la loi n° 180, les expériences, exemplaires mais limitées, de Gorizia, Trieste et Arezzo, trouvèrent de nouveaux espaces d'application. Il est hors de doute également que cette loi contraignit l'appareil de répression psychiatrique à trouver rapidement des solutions efficaces pour sa propre survie. Il est hors de doute enfin, que cette loi créa l'occasion et l'espace nécessaire à la rencontre, l'expression et l'affirmation de nombreuses pratiques anti-institutionnelles

"LA LIBERTÉ EST THÉRAPEUTIQUE"

En août 1980 mourrait à Venise Franco Basaglia. Il aura, toute sa vie, lutté pour une transformation de la psychiatrie italienne et, en particulier, contre la logique asilaire et pour la prise en charge populaire des problèmes de la folie. Pour lui, « avant d'être un malade mental, il est un homme sans pouvoir social, économique et contractuel : un homme réduit à l'état de simple présence négative aproblématique et acontradictoire, pour camoufler les contradictions de notre société ».

En 61, il est nommé à la direction de l'hôpital psychiatrique de Gorizia. Avec son équipe il essaie d'y construire « la liberté communautaire, comme alternative à la régression institutionnelle », met en place des assemblées quotidiennes avec les malades, fait éclater l'enfermement. Commencé à Gorizia, le mouvement va essaimer dans d'autres espaces : Arezzo, Trieste, Palerme... Un mouvement surtout lié aux acteurs même de la psychiatrie plutôt qu'à ses penseurs et qui se constituera, en 73, en organisation : "Psichiatria Democratica".

Essayant de lier la lutte des malades aux luttes de la classe ouvrière, n'hésitant pas à utiliser un discours très politique, "Psichiatria Democratica" qui comptait plus de 1 500 adhérents, ne reculait pas devant des interventions réellement militantes (meetings, mobilisations populaires...). En affirmant que « le malade est aussi un exclu, objet de la stigmatisation sociale », en mettant en œuvre des actes concrets, en refusant le cloisonnement théorique, elle aboutira à la naissance d'une nouvelle législation particulièrement "révolutionnaire". Le 13 mai 78, une loi met en place des plans sanitaires régionaux et, nouveauté exceptionnelle, stoppe toute nouvelle hospitalisation en asile psychiatrique et en arrête même la construction.

Pour en savoir plus, on peut lire les deux livres de Basaglia les plus accessibles en France : "L'Institution en Négation" (Seuil, 1970) et "Qu'est-ce que la Psychiatrie ?" (PUF, 1977) et aussi le très intéressant ouvrage de Jean-Luc Metge "Psichiatria Democratica : l'expérience italienne" (Scarabée-Cemea, 1980).

minoritaires. La "science psychiatrique" elle-même, soit en tant que projection théorique de la pratique répressive asilaire, soit en tant que fonction de pouvoir, entra en crise à partir du moment où elle ne sut plus fournir d'outil utile soit à la transformation des asiles, soit aux nouvelles tâches de l'assistance psychiatrique.

LES ENTHOUSIASMES D'UNE PHASE DE REFLUX

L'OUVERTURE d'un nouveau front de lutte contre le pouvoir, le front de libération "des pauvres et des fous", sentiment et symbole de cette "liberté pour tous", enflamma espoirs, projets et enthousiasmes. Enthousiasmes qui furent d'autant plus grands, qu'étaient nombreuses les défaites sur les autres fronts (l'attaque ouvrière contre le système capitaliste de production et la lutte de masse pour la réappropriation des biens sociaux).

Dans cette phase de reflux, il y eut même qui pensèrent qu'il était nécessaire de garantir par une loi l'espace libéré dans et contre l'asile, afin d'assurer la continuité d'un processus de libération qui avait su entraîner une si large masse (ouvriers, femmes, étudiants), en somme, dirait un psychanalyste, la loi 180 stimula de multiples et intenses "investissements".

Faire aujourd'hui un bilan de ces espoirs, projets et enthousiasmes, est certes prématuré. Il est toutefois possible de tracer un profil des principales étapes suivies par la réforme psychiatrique.

L'arrêt de nouvelles admissions en asiles d'aliénés a évidemment accéléré la tendance (qui existait déjà avant la loi) à la baisse du nombre de malades internés. À côté de cette donnée, une autre se révèle, relative à l'écroulement des traitements sanitaires obligatoires (internement forcé). Cette chute exprime, sur un plan statistique, la révision du concept de dangerosité de la maladie mentale. La loi 180 prévoyait la constitution de services psychiatriques dans les hôpitaux civils et l'institution de structures extra-hospitalières (centre d'hygiène mentale, foyers communautaires, maisons familiales, etc.) en les affectant à une assistance sur le terrain, à une réhabilitation et à l'accueil des patients psychiatriques. L'ouverture de ces espaces dans les hôpitaux civils et l'institution de structures alternatives cherchait à arracher la folie à un lieu fermé de contrôle et



... dans un monde
dépendance semblent

de répression (l'asile) pour la livrer à de multiples secteurs de thérapie et de socialisation.

BÂILLONNER LE MALAISE PSYCHIQUE

EN fait, à la prolifération des services psychiatriques hospitaliers n'a pas correspondu à une diffusion équivalente du secteur extra-hospitalier. Certains ont interprété ce déséquilibre en dénonçant une tentative de "médicalisation" de la réponse psychiatrique. Celle-ci, tout en renforçant beaucoup de mystifications sur la maladie mentale et en en produisant de nouvelles, révélait cependant une plus grande efficacité et rationalité dans l'assistance psychiatrique. En réalité, le déséquilibre signalé doit plutôt être interprété comme une manifestation concrète de l'intention visant à ramener l'expression du malaise psychique dans des circuits plus définis et dans lesquels opèrent des instruments de contrôle et de répression moins rudimentaires que ceux de l'asile. Les services psychiatriques hospitaliers, utilisant la mystification relative à la prétendue homogénéité de la maladie mentale avec les autres maladies, remettent en fait en action une pratique qui réclame et régénère les méthodes asilaires telles que la séparation, l'isolement du patient et l'usage de "techniques" (électrochocs, abus de la psychopharmacopée) ayant pour finalité de bâillonner le malaise psychique que de comprendre et de satisfaire les besoins humains et sociaux qui le sous-tendent.

Toutefois, cette solution au problème ne semble pas être la meilleure du moment qu'elle implique des coûts bien plus élevés (une hospitalisation coûte environ 150 000 livres par jour) que ceux des méthodes plus traditionnelles (un séjour en asile revient à environ 80 000 livres par jour).

Bien sûr, l'autre type de réponse (de secteur, alternative) mise en œuvre par le pouvoir est, si l'on considère les besoins du malade, la plus économique de toutes. Et malgré cela, paradoxalement, le pouvoir l'a abandonné, avec des conséquences dramatiques.

DANS UN MONDE DE DÉPENDANCES

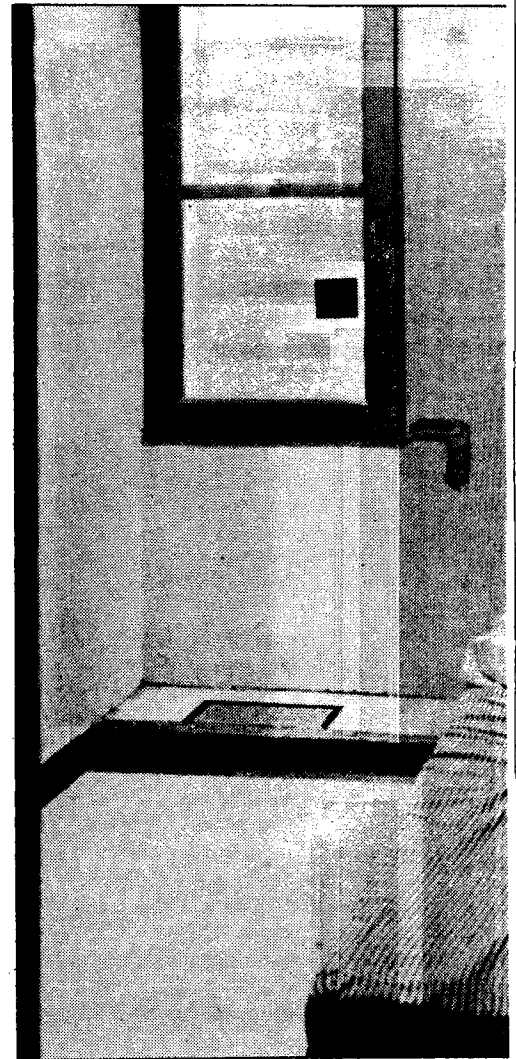
DES milliers de patients vivent sans aucune assistance, avec des revenus de 90 000 livres par mois (aides), sans pouvoir compter ni sur des appuis familiaux, ni sur des services territoriaux non réalisés à ce jour. Une bonne part de ces patients abandonnés finissent par remplir les prisons et les asiles judiciaires ou bien font flamber les statistiques nationales sur le suicide.

Limitée à la prison et à l'asile judiciaire, la gestion du contrôle et de la répression psychiatrique est réductrice par rapport aux dimensions réelles du problème du malaise psychique. Celui-ci est de plus en plus représentatif d'un problème de masse et une manifestation directe, au plan individuel, d'un malaise existentiel et social collectif. Combien de dépressions sont dues à la perte d'un emploi, à la perte de revenus, ou à la perte de logement ? Combien de réactions schizo-phréniques sont déclenchées par l'échec de la tentative de stabilisation d'une autonomie personnelle dans un monde où les relations de dépendance semblent être les seules possibles ?

De là, la nécessité pour le pouvoir de formuler des projets destinés à définir de façon bien plus large la notion de phénomène psychiatrique, en termes de garde, contrôle et répression. De là, l'urgence de poser la nécessité d'un long séjour en hôpital, sans limite dans le temps. Cette urgence étant également soutenue par la relativement récente "théorie scientifique" de l'inéluctabilité de l'évolution vers la démence d'un certain quota de personnes qui n'appartiennent même pas d'ailleurs au champ d'intervention psychiatrique : handicapés de toutes sortes, inadaptés, anciens artério-clérotiques, etc. Pour eux, au moins neuf projets de révision de la loi 180 ne réussissent pas à faire autre chose que reproduire la logique asilaire.

LES TERMES DE LA LUTTE DE CLASSE

MAIS, bien avant d'en arriver à formuler les projets de révision de la loi 180, le pouvoir a déjà amplement œuvré à en déformer ou en vider ses contenus progressistes. Pensons, à ce propos, à la révision (en fait déjà effectuée



où les relations de les seules possibles...

dans beaucoup de lois régionales) de l'assistance psychiatrique, soit par la réutilisation des institutions asilaires simplement rebaptisées (maison de repos, de convalescence, espace d'assistance aux maladies chroniques, etc.), soit par la concentration des budgets sanitaires psychiatriques sur les services hospitaliers au détriment des services territoriaux.

Il faut savoir, à ce sujet, que les dépenses de psycho-pharmacopée ont augmenté, non pas tant par rapport à l'augmentation de la fréquentation psychiatrique (les personnes aujourd'hui "touchées" par les services psychiatriques étant plus nombreuses que ne l'étaient celles auparavant internées dans les asiles), mais plutôt par rapport à l'exigence de précision et de renforcement des systèmes de contrôle fermé (derrière les murs) et des systèmes de contrôle pharmacologique.

En pratique, domine le critère selon lequel on ne regarde pas à la dépense lorsqu'il s'agit de renforcer et d'étendre ces systèmes de contrôle et de contention psychiatriques, mais on refuse tout espace (financier, social, d'habitat) à toute tentative visant à arracher le malaise psychique aux circuits fermés et statiques pour le mettre dans des circuits sociaux plus conflictuels certes, mais plus dynamiques et ouverts.

D'un côté, tout cela remet radicalement en question les illusions de ceux qui croyaient qu'une loi suffirait pour défendre les nouveaux espaces ouverts aux pratiques alternatives et anti-institutionnelles. D'un autre côté, se pose à nouveau la question psychiatrique comme partie inséparable des processus plus généraux de libération des masses. Elle se pose donc en termes de lutte de classe et se modifie par la manière dont cette dernière s'articule actuellement en Italie.

Concrètement, cela veut dire qu'une bataille contre les restrictions du budget public et pour un développement des services, si elle est limitée à l'intérieur des cadres légaux de la réforme sanitaire et psychiatrique, risque d'être filtrée et déformée, et finir par produire un réseau capillaire de structures néo-institutionnelles de contrôle et de contention, créant ainsi un groupe d'usagers plus dépendants sur un fond général d'appauvrissement de la qualité de la vie.

En définitive, le risque qui demeure effectif est bien celui d'être passé de la négation du contrôle à la mise en place du contrôle de la négation.

Pasquale MASAOTRA



ANTILLES

LES OUBLIÉS

DE LA DÉCOLONISATION



DOSSIER RÉALISÉ PAR
MADI NINA ET TONY ALVAREZ

M*MARTINIQUE, Guadeloupe. A plusieurs milliers de kilomètres, aux marges du continent américain, des "départements" français. Comme la Corrèze, la Moselle ou les Bouches-du-Rhône ? A ceci près : colonisés, exploités, "pressés comme la grappe".*

On les oublie régulièrement, sauf en période électorale. Aujourd'hui, quelques bombes de l'Action Révolutionnaire Caraïbes défraient la chronique. Stratégie mise à part, elles ont au moins le mérite de rappeler que si l'empire français est mort, ses mains rigides (tant la droite que la gauche) sont restées agrippées à des terres lointaines. Jusqu'à quand, les oubliés de la décolonisation ?

QUELQUE CHOSE

BOUGE...

QU'ON les appelle "France des Amériques" (sous Giscard) ou "France des Caraïbes" (sous Mitterrand), le souci reste le même : marquer l'appartenance des Antilles à la "mère-patrie".

Cependant, après plus de trois siècles de domination — dont 38 de départementalisation —, pour beaucoup d'Antillais le bilan ne peut être plus négatif.

EN 1945-46, Aimé Césaire, alors l'un des principaux dirigeants du Parti Communiste Martiniquais, fut le défenseur acharné de la départementalisation. N'est-ce pas lui qui déclarait, à l'époque, que la départementalisation était la seule façon de se refuser « à courir le grand risque yankee (...) la seule domination dont on ne s'échappe pas ». Cependant, le même poète-député déçu par les promesses stériles du candidat-Mitterrand, déclarait en 1982 : « L'indépendance était plus crédible en 1945 qu'elle ne l'est aujourd'hui ». Cette déclaration n'est pourtant pas dénuée d'intérêt.

LE RÉVEIL ANTILLAIS

EN effet, en 1945, les Antillais émergeant du système colonial, découvraient le droit à l'instruction, la possibilité de s'exprimer politiquement entre autres. Face à cette nouvelle réalité, certains ont pu croire que la colonisation française ne serait bientôt qu'un vieux souvenir. Car bien que l'exploitation économique et l'oppression politique des békés (1) n'aient pas disparu avec l'abolition de l'esclavage, quelque chose avait changé : les îles sous le vent bougeaient...



1^{er} mai 1972 à Paris : les « oubliés de la décolonisation » manifestent.



MARTINIQUE

- 1502 : Découverte par Christophe Colomb.
- 1635 : Occupation par les Français.
- 1644 : Introduction de la canne à sucre et importation d'esclaves en provenance de Guinée, d'Angola et du Sénégal.
- 1762-63 : Première occupation anglaise.
- 1790 : Prise du pouvoir par les planteurs et révolte des esclaves.
- 1794-1809 : Seconde occupation anglaise.
- 1794 : Abolition de l'esclavage.
- 1802 : Rétablissement de l'esclavage et révolte des esclaves.
- 1848 : Abolition définitive de l'esclavage.
- 1860 : Importation d'Hindous.
- 1946 : Départementalisation.

GUADELOUPE

- 1493 : Découverte par Christophe Colomb.
- 1635 : Occupation par les Français.
- 1644 : Introduction de la canne à sucre et importation d'esclaves en provenance de Guinée, d'Angola et du Sénégal.
- 1790 : Révolte des esclaves.
- 1794 : Occupation anglaise à Pointe-à-Pitre et Basse-Terre.
- 1794 : Abolition de l'esclavage.
- 1802 : Rétablissement de l'esclavage et révolte des esclaves.
- 1810-1816 : Seconde occupation anglaise.
- 1833 : Création d'un "Conseil Colonial".
- 1848 : Abolition définitive de l'esclavage.
- 1860 : Importation d'Hindous.
- 1871 : Représentation au Parlement français.
- 1946 : Départementalisation.

Malgré la répression, les truquages et les manipulations, grèves et élections, partis et syndicats devenaient réalité et semblaient témoigner du réveil des Antillais, après une trop longue léthargie. La classe possédante — essentiellement composée de békés et de mulâtres — des propriétaires terriens et des commerçants n'avait plus à sa botte des esclaves résignés, mais des fils d'esclaves luttant pour leurs droits et commençant à se doter de porte-parole issus de leurs rangs. C'est, sans doute, pourquoi les békés, soucieux de maintenir leurs privilèges et voyant d'un très mauvais oeil la progression de l'idéal "égalitaire" et "assimilationniste", envisagèrent l'hypothèse d'un divorce avec la "mère-patrie". Dans ce sens, l'oligarchie béké martiniquaise engagea des pourparlers avec le gouvernement américain, l'invitant à une annexion pure et simple de l'île, alors administrée par le représentant de Vichy, l'Amiral Robert.

Si, d'autre part, certains Antillais s'obstinaient à réclamer « pour avancer sur la voie du progrès », le resserrement des liens avec la métropole, on peut dire, sans grands risques de se tromper, qu'en 1945 les îles étaient mûres pour l'indépendance.

1946 : UN REPÈRE DANS L'HISTOIRE COLONIALE FRANÇAISE

« **H**AUSSER les anciennes colonies à la dignité métropolitaine, conduire les peuples dont la France a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes. » Telle était, officiellement, la pré-tention de la Constitution de 1946 lorsque la

loi du 19 mars de la même année transforma les plus vieilles colonies françaises en "Départements d'Outre-Mer". Les DOM firent donc partie, dès lors, de "l'Union française". Un changement qui fut, bien sûr, applaudi par l'ensemble des partis politiques, aussi bien en France qu'aux Antilles. En tête de cette clique, le Parti Communiste pour qui la départementalisation était « la seule garantie contre les convoitises étrangères ».

A partir de 1946, l'Etat s'appliquera à prendre plus fermement les leviers de commande. Première étape dans la départementalisation : les gouverneurs sont congédiés et remplacés par des préfets, évidemment venus de métropole. En outre, la loi de 46 accorde « aux préfets des nouveaux départements des pouvoirs plus étendus que ceux qui leur sont consentis dans la France continentale ». Ça peut toujours servir et on ne s'en privera pas !

Quoi qu'il en soit, le statut de département aura eu pour principal effet de désamorcer toute revendication politique et sociale. Un "état de grâce s'instaure, dans l'attente d'un alignement rapide sur la situation des travailleurs de métropole..."

Depuis 1958, la situation économique n'a cessé de se dégrader, poussant le monde ouvrier à reprendre la lutte. Les grèves de 59, 67 et 71 le prouvent. Elles seront les plus durement réprimées de l'histoire des îles (plusieurs dizaines de morts). Cependant, en dépit de cette dégradation économique, le niveau de vie des Antillais s'améliore, artificiellement entretenu par la multiplication des aides de toutes sortes.

Il y a 20 ans, seules 3 des îles de la Caraïbe étaient indépendantes ; aujourd'hui, seules Martinique et Guadeloupe sont encore colonisées (2). L'impérialisme français s'accroche,

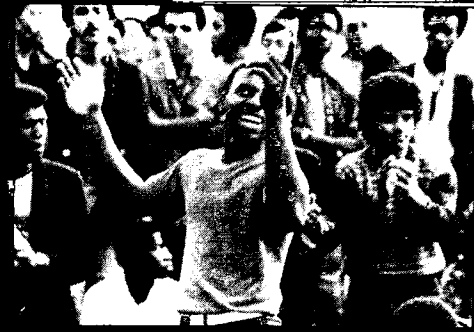


mais pour combien de temps encore ? Car, comme en 1945, les îles sous le vent ont recommencé à bouger...

- (1) Béké : Blanc descendant des colons.
- (2) Les possessions britanniques sont devenues indépendantes, dans le cadre du Commonwealth : Barbade, Sainte-Lucie...



LA NOUVELLE VAGUE



QUE sont devenus les "cric-crac" (1), les veillées qui mettaient également fin aux dures journées de travail des travailleurs de la canne ? Ces véritables piliers d'une culture antillaise, essentiellement orale, sont désormais tombés dans les oubliettes de l'histoire. Mais qu'est donc devenue la culture antillaise ?

CONSIDÉRANT, sans doute, la culture antillaise trop liée à son passé, le colonialisme français aura voulu la "civiliser" et "l'euro-péaniser"... Aux "cric-crac" (1) à la belle étoile ont succédé, dans des cinémas à air conditionné, des films — ô combien plus instructifs — où l'on pouvait apprécier les exploits d'un Belmondo, les gesticulations d'un De Funès ou les exhibitions d'un Bruce Lee !

Dédaignant les veillées, nombre d'Antillais ont afflué vers les bals animés par des orchestres au rabais, soit locaux, soit accourus des îles-sœurs pour satisfaire le tout nouveau besoin frénétique de swinguer de leurs frères antillais. D'autres ont choisi d'applaudir les troupes théâtrales "zoreils" (2) venues leur présenter la toute dernière... de Molière, par exemple ! Pour leur part, les médias ont apporté leur contribution à cette vaste campagne de "civilisation". L'unique chaîne de télé diffusait alors, comme il se doit en territoire français, des émissions françaises. Seuls les journaux télévisés étaient, quelquefois présentés par des Antillais.

LE RETOUR AUX SOURCES

COMMENCÉE dans les années 60, cette vague allait se poursuivre jusqu'au début des années 70. Applaudie par certains, elle allait provoquer, chez d'autres, un véritable ras-le-bol. Dans un premier temps, pour contrer l'euro-péanisation, un retour aux sources fut largement proné. Il se caractérisa par l'africanisation de presque tout le milieu artistique. Symbole de cette nouvelle volonté culturelle : la création, aussi bien en Guadeloupe qu'en Martinique, de Centres d'Animation Culturelle, gérés par des Antillais, pour les Antillais.

Cependant, ceux-là même qui s'étaient élevés contre l'euro-péanisation, contestèrent une africanisation qui, selon eux, négligeait les apports français dans l'identité antillaise.

Remettant en question, également, l'absence de tout message dans les moyens d'expression culturelle mis en place, ils prônèrent une ouverture en direction des autres îles de la Caraïbe et même de l'Amérique Latine. Ne serait-ce qu'en raison de leur proximité géographique...

AFFIRMER SON IDENTITÉ

LE but essentiel de cette ouverture était de mettre fin au sectarisme ambiant et de favoriser les échanges dans la région. Bref, d'en finir avec l'hégémonie culturelle française. C'est dans cette optique que fut organisé par le Centre Martiniquais d'Animation Culturelle le premier festival de guitare, réunissant des artistes latino-américains et caraïbéens. Plus près de nous, en décembre dernier, se tenait une première rencontre de jazz et de musique populaire.

Les C.A.C. se sont multipliés ces dernières années, faisant leur apparition dans diverses communes et essayant, par le biais du théâtre, d'activités créatives et de films-débats, d'amener les Antillais à une prise de conscience de leur identité.

Pour sa part, le cinéma antillais, né avec le réalisateur guadeloupéen Christian Lara (3), vient de prendre un nouvel élan avec le film de la Martiniquaise Euznan Palcy : "La rue Case Nègre" (voir encadré).

C'est donc, depuis 1975, le démarrage d'une nouvelle vague culturelle antillaise, avec ses hésitations, ses tâtonnements, qui semble s'affirmer de plus en plus.

(1) Réunion de voisins où l'on discute, à bâtons rompus, de la vie quotidienne. A l'origine, veillées des esclaves au cours desquelles chacun pouvait se défouler à sa guise...

(2) Blancs de passage, contrairement aux "békés".

(3) Réalisateur de 3 films : "Coco la fleur" sur le colonialisme, "Mamitô" sur le chômage et son tout dernier "Adieu foulards" sur les déboires d'un producteur-compositeur antillais.

RUE CASE NEGRE

Tire d'un classique de la littérature antillaise de l'écrivain martiniquais Joseph Zobel, le film d'Euznan Palcy est à marquer d'une croix blanche dans l'histoire culturelle des îles. Ce premier film martiniquais, témoin d'une époque (le début du XX^e siècle) est on ne peut plus actuel.

Si la société sucrière qu'il nous montre n'a pas cours aujourd'hui, tous les autres aspects qui nous sont présentés sont bien réels. Sans exagération et dans le seul but de dévoiler une réalité trop souvent camouflée, ce film nous peint les difficultés économiques et sociales provoquées par le colonialisme français, à travers un enfant et sa grand-mère.

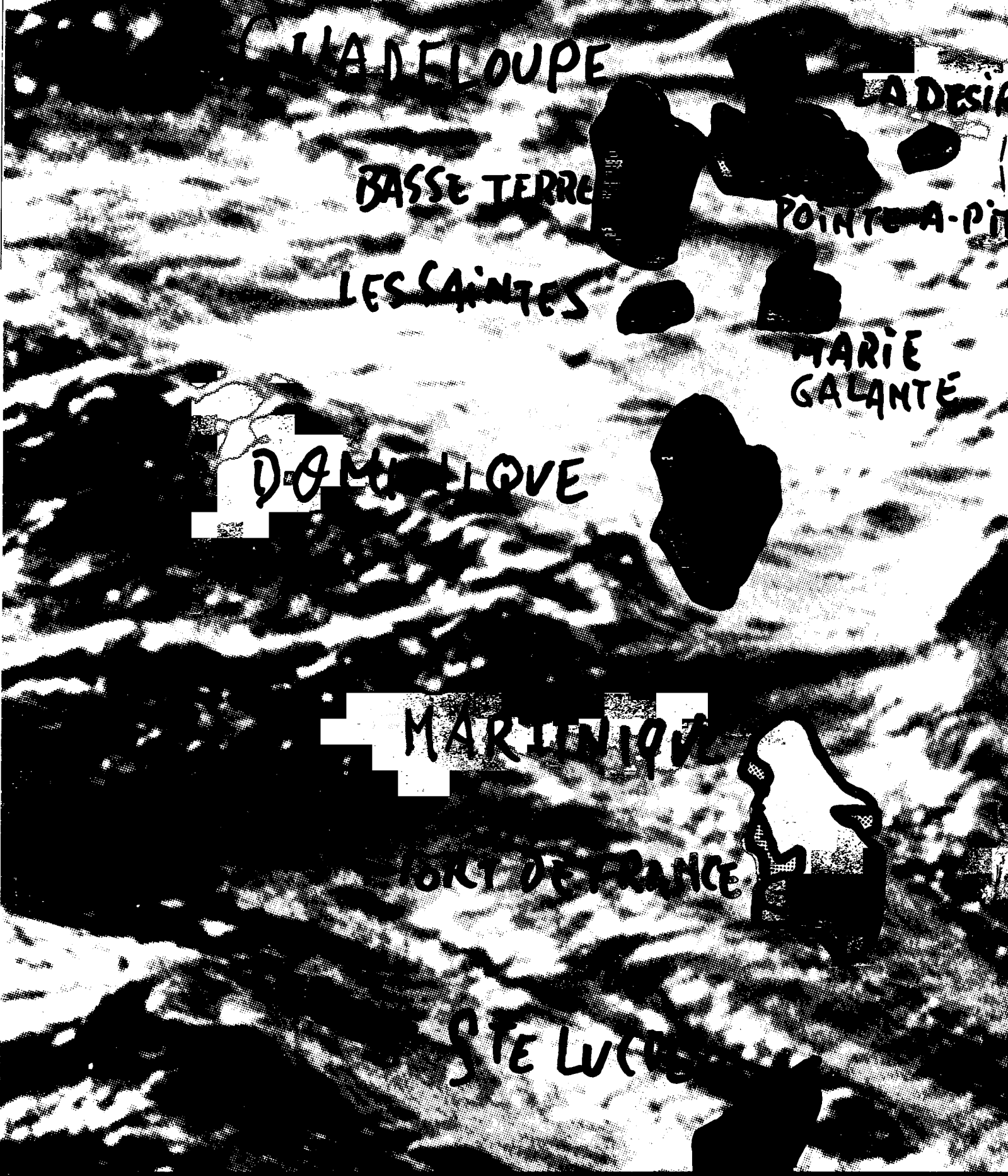
A voir par tous ceux qui désirent connaître la réalité antillaise dans ce qu'elle a de plus banal, de plus attachant et de plus révoltant.



Caraïbe Jazz Ensemble

MATINIK,
GWADLOUP

"TCHIMBÉRA"



(*) "Tiens bon, ne cède pas"

ED PA MIOLI!" (*)

IRADE

PIRE

1/2

S!"



ÉCONOMIE

DÉTRUIRE, DIRENT-ILS !

Il paraîtrait que parler colonialisme, impérialisme, fait vieux jeu. Il paraîtrait que, nouvelles technologies en bandoulière, l'Occident serait réparateur. Il paraîtrait... Pourtant, sous le discours mutant, la réalité persiste. Elle aurait même tendance à se faire têtue et dénonciatrice.

AUX Antilles, on peut sentir la présence du colonialisme dans tous les domaines : économique, social et culturel. Rien n'y échappe. L'économie de ces "départements" est organisée en vue de l'exportation et pour les profits maximums des patrons français. On a là, en raccourci, une des données caractéristiques du colonialisme : celle de l'échange inégal.

LA CONFISCATION

POUR les plus grands bénéficiaires des grosses sociétés, toute la production locale des Antilles a été désorganisée, tous les bénéfices drainés vers la métropole. La culture de la banane est un bon exemple : si elle a rapporté 33 milliards d'anciens francs à la Martinique, la France, de son côté en a recueilli quelques 55 milliards. Pas négligeable, non ?

D'autant plus que, sur place, les profits réalisés par les patrons "békés" ou "métros", ne se réinvestissent que très rarement aux Antilles même. Ils préfèrent dormir dans les comptes en banque ou aller faire des voyages qui rapportent gros vers la Floride et même, toute honte bue, l'Afrique du Sud.

L'aberration économique est conséquence directe des monopoles dans les secteurs de l'importation et de la distribution qui, comble de cynisme, sont grassement subventionnés. Exemple : la Société anonyme des Pêcheries Antillaises, filiale de Carrefour, possède quelques bateaux de pêche sur place, qu'elle entretient mal et exploite peu. Mauvaise gestion, direz-vous ? Que non, car en même temps c'est la même société qui importe quelques 5000 tonnes de poissons. Cherchez l'erreur. Autre exemple : l'imposition de la canne à sucre ou d'autres



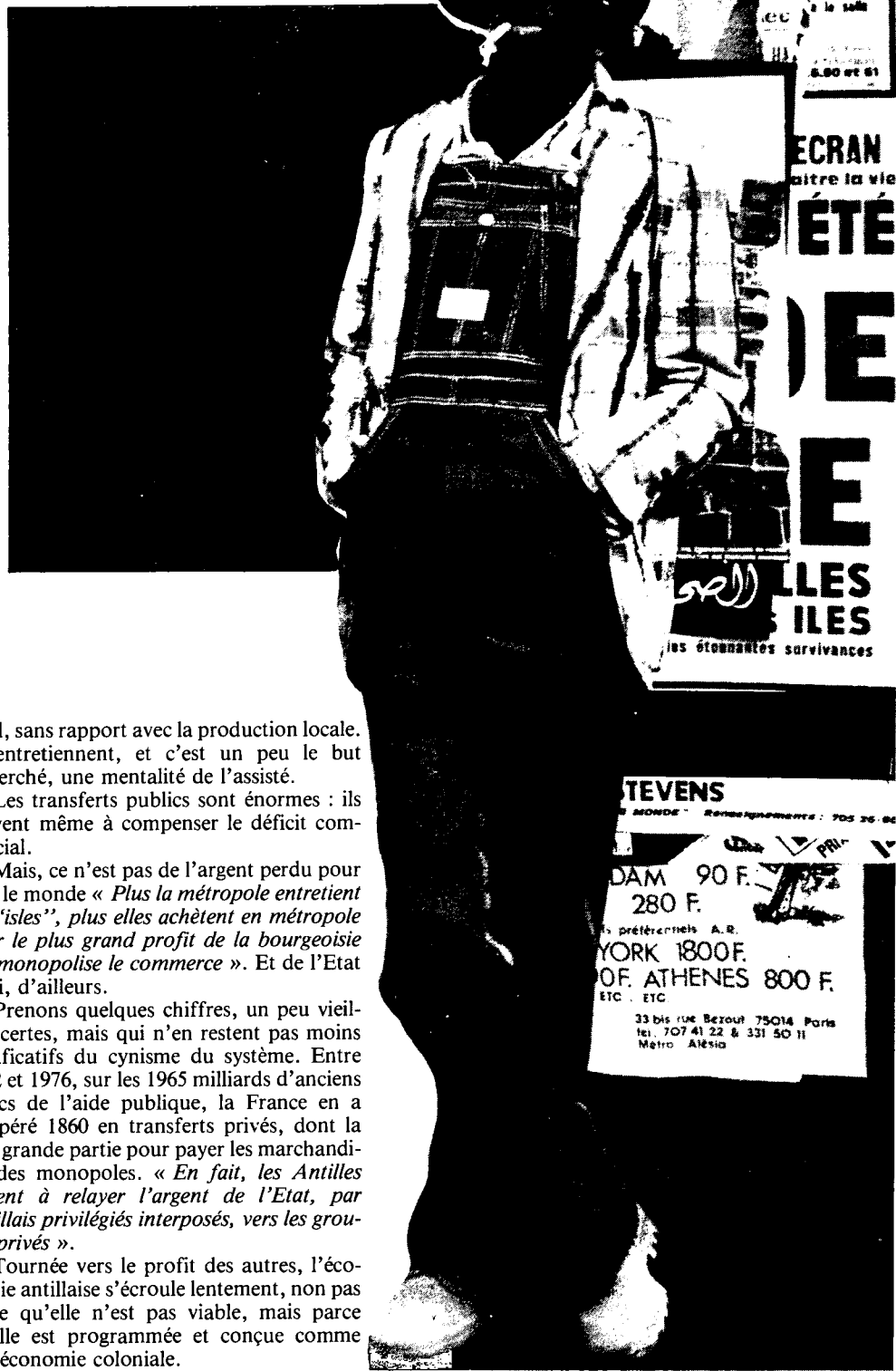
productions par la France a totalement démantelé les cultures vivrières possibles qui pourraient répondre aux besoins locaux. Paradoxalement, vu son climat, la Martinique est aujourd'hui obligée d'importer des tomates. En fait, et telle est l'explication, les fruits et légumes venant de France étaient admis librement et concurrençaient la procédure locale, tandis qu'étaient lourdement taxés les articles qui ne sont pas produits sur place. La boucle est bouclée et la dépendance économique mis en marche.

Côté industrie, ça ne vas guère mieux. Et pour cause, c'est le même processus. L'import-export empêchant, pour défendre ses propres intérêts, la création de branches industrielles légères qui seraient nécessaires à la vie des îles.

La France, comme toutes les puissances colonialistes, ne permet pas au pays qu'elle domine de s'industrialiser car elle perdrait de la sorte des débouchés pour ses produits manufacturés. Conséquence : une déportation de la main-d'œuvre vers la France et, sur place, le chômage (qui touche dès à présent 40 % de la population) et l'arrogance répressive du patronat. S'opposer ainsi à l'industrialisation d'un pays où le chômage est important, relève d'une volonté délibérée de maintenir les habitants dans un état constant d'assistance, ce qui permet, entre

**"ALÉ A-OU, SÉ TA-OU ; VIRÉ
A-OU, SÉ TAN MWEN..." (*)**

(*) "L'aller t'appartient ; le retour sera pour moi..."



autres, de les contrôler aisément et de s'assurer de leur soumission.

LES ANTILLES A HAUT-RISQUE

CETTE tendance monopolistique est valable dans tous les secteurs. Le commerce, dirigé exclusivement vers l'extérieur est aux mains de quelques gros commerçants et sociétés d'import-export.

Sur l'information écrite règne Hersant, à travers le seul quotidien "France-Antilles", qu'on appelle, allez savoir pourquoi "France-Mentir". L'information radio c'est l'Etat, les transports aériens c'est Air-France, et les transports du frêt c'est la Transat. Que reste-t-il aux Antillais ? Rien. On l'a vu, même pas le travail. Tout ce qui peut produire de l'argent a été englouti par les notables.

Et le tourisme ? On y retrouve la même situation de confiscation que dans les autres domaines. Bronze-cul de l'Occident argenté que, d'ailleurs, les professionnels ont du mal ces derniers temps à "vendre", depuis les récents attentats et l'agitation qui s'en est suivi, les Antilles sont classées à "haut risque".

Quant à la terre, parlons-en : celle qui est cultivable est monopolisée par une minorité, le plus souvent blanche, évidemment. La réforme agraire, réclamée à hauts-cris et à haute lutte, se heurte à des résistances farouches. Même en Guadeloupe où pourtant les friches sont nombreuses.

Le tertiaire, hypertrophié et parasitaire, a transformé les Antilles en colonies administratives. Ce qui permet d'y faire régner l'assistanat et le chantage du ventre. Si vous nous quittez, plus d'argent ! Et il est vrai qu'à travers toutes les aides, le niveau de vie est bien supérieur à celui des autres îles des Caraïbes. Mais, est-ce un argument, alors qu'il aura fallu attendre 1958 pour que les lois sociales de la métropole soient appliquées dans ces "départements" éloignés.

Les prestations sociales, aides en tous genres... provoquent un enrichissement arti-

ficiel, sans rapport avec la production locale. Ils entretiennent, et c'est un peu le but recherché, une mentalité de l'assisté.

Les transferts publics sont énormes : ils arrivent même à compenser le déficit commercial.

Mais, ce n'est pas de l'argent perdu pour tout le monde « *Plus la métropole entretient les "îles", plus elles achètent en métropole pour le plus grand profit de la bourgeoisie qui monopolise le commerce* ». Et de l'Etat aussi, d'ailleurs.

Prenons quelques chiffres, un peu vieillots certes, mais qui n'en restent pas moins significatifs du cynisme du système. Entre 1972 et 1976, sur les 1965 milliards d'anciens francs de l'aide publique, la France en a récupéré 1860 en transferts privés, dont la plus grande partie pour payer les marchandises des monopoles. « *En fait, les Antilles servent à relayer l'argent de l'Etat, par Antillais privilégiés interposés, vers les groupes privés* ».

Tournée vers le profit des autres, l'économie antillaise s'écroule lentement, non pas parce qu'elle n'est pas viable, mais parce qu'elle est programmée et conçue comme une économie coloniale.

L'EXIL A UNE HISTOIRE

« *Naître aux Amériques, naître aux Antilles il y a un peu plus de trois siècles, c'était naître à l'esclavage.* » La tragédie dure, au moins légalement jusqu'en 1848. A partir de là, on naît avec la nationalité française, mais non avec ses droits. Dès le début du siècle, l'émigration vers la métropole commence. En 1926, une centaine de Martiniquaises inaugurent l'exode. Aujourd'hui, un Antillais sur trois s'expatrie. En 1963, l'émigration est organisée par trois institutions : le SMA (service militaire adapté), le Bumidon (bureau de la migration dans les départements d'outre-mer) et le Casodom (comité d'action

sociale en faveur...
Le rêve des...
ment à la dure réalité du racisme et de l'ex...
tion.

La lutte anti-coloniale peu à peu s'organise. En 1968, en 1971, les locaux du BUMIDON sont occupés à Paris. Petit à petit, la jeune génération d'Antillais nés en France, assimile sa lutte à celle des travailleurs maghrébins ou africains. La diaspora antillaise (500 000 personnes en métropole), à travers ses contacts avec d'autres colonisés, trouve une nouvelle dimension.

LA GAUCHE EMPÊTRÉE

RÉALISER une anthologie, même succincte, des options de la gauche sur les "confettis de l'empire", provoque irrémédiablement un léger tournis. Les positions humanistes d'hier, ont été érodées par le contact de la gestion capitaliste. Preuve nouvelle, si nécessaire, que le pouvoir opère une dégradation de la pensée et de la pratique.

QUE LA GAUCHE ÉTAIT BELLE DANS L'OPPOSITION

A OÛT 71, drapeaux au vent. Les partis anti-colonialistes et autonomistes réunissent la convention de Morne-Rouge. Le Parti Socialiste n'est pas en reste, il prend le vent de la décolonisation et le prend bien. Non seulement il organise lui-même des "journées de l'auto-détermination", mais il s'associe même aux signataires du texte de Morne-Rouge qui précise que les DOM constituent des "entités nationales".

La gauche était alors anti-colonialiste. Avec quelques années de retard, comme d'habitude. En 1972, elle veut tellement bien faire, tellement démontrer sa bonne foi anti-impérialiste, tellement faire oublier un passé peu reluisant sur la question (remember, Algérie !), que le programme commun frisera le gag diplomatique en traitant des DOM au chapitre de "politique étrangère". Comme s'il suffisait de se payer de mots pour changer la réalité.

Mais, poursuivons le film. Donc, le Programme commun, patatras ! Le P.S. fait cavalier seul, sentant le pouvoir enfin à portée de sa main, et pleuvent les promesses et les grands discours. En 1980, le projet socialiste déclare solennellement : "Si les peuples d'outre-mer expriment le souhait d'accéder à l'indépendance, le parti socialiste au pouvoir leur en assurera la possibilité selon les modalités par eux choisies, tout en leur offrant l'établissement de liens avec la France dans le cadre d'une structure mutuellement consentie".

C'est beau, c'est grand, c'est généreux la gauche ! Seuls quelques grincheux et malveillants ont dressé l'oreille et renâclent sur le passage traitant de la nouvelle "structure". Heureusement les grincheux et malveillants sont peu nombreux. Ils auront eu pourtant raison d'élever la méfiance au rang de catégorie politique. Quelques mois avant les élections présidentielles, le P.S. se réunit à Créteil. Et quand les socialistes se réunissent, ils font bien sûr un texte. Sa lecture est édifiante. Aux portes du pouvoir, le PS a craqué : le texte de Créteil en ne mentionnant plus l'indépendance possible, renie le récent projet socialiste.



UN CASQUE COLONIAL ET SOCIALISTE ?

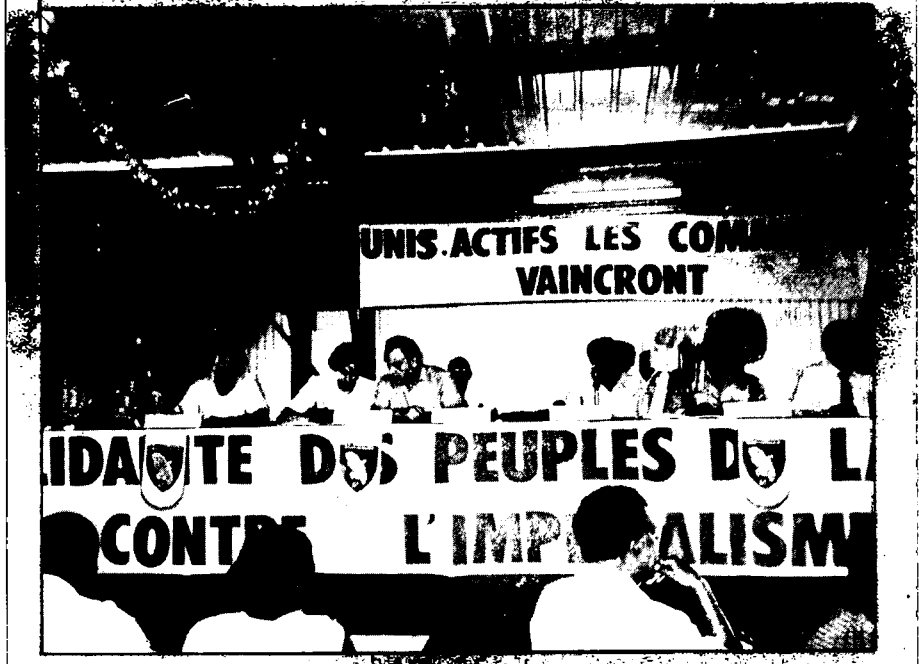
IL faudra attendre 1982 pour que le DOM reviennent sur le devant de la scène par loi de régionalisation interposée. Emmanuelli, alors secrétaire d'Etat, fait le traditionnel voyage sur place pour expliquer la politique gouvernementale aux antillais. Sa déclaration, en février de cette année, permet de mesurer le long chemin accompli depuis Morne-Rouge : "Je prétends que la politique que nous voulons mener permettra aux DOM de rester dans l'ensemble français". Fin du rêve de gauche. La réalité se hisse au premier rang, et elle est toute autre : côté cour, les socialistes produisent de beaux discours (Cancun) qui font la une de la presse internationale, côté jardin ils gardent, et même renforcent, leur emprise sur les terres colonisées. La gauche s'avance, casque colonial sur la tête.

A la même période, le même mois, Deferre est aussi en visite aux Antilles. Le premier flic de l'Etat n'y va pas de langue morte, et l'on a ainsi droit à une déclaration dans le plus pur style patriotard et étatique : "La décentralisation n'a pas pour objet d'aller vers la sécession, elle permet à chaque région d'avoir sa personnalité et de faire disparaître les raisons de se dresser contre l'Etat central. Loin de rompre l'unité nationale, la décentralisation ne peut que la renforcer". Et d'ajouter dans son laïus à Basse-Terre : "Que deviendraient les Guadeloupéens livrés à eux-mêmes ? Si l'on regarde les îles voisines, c'est souvent la misère et la dictature ? Frissons dans l'assistance. Tout y est : langage colonialiste, ton protecteur, chantages et menaces. On l'applaudit très fort et on retourne à son chômage.

PAS DE CHÈQUE EN BLANC AUX BLANCS

SUR place, tous les partis de gauche, un instant déboussolés par cette vire-volte et par la lenteur des moyens mis en place, vont vite s'aligner. Notabilité oblige. Ils vont faire disparaître de leurs projets (ne parlons pas de leurs inexistantes actions) tout ce qui pourrait heurter leurs camarades de la métropole. Une sorte de chèque en blanc aux blancs. Silence sur l'indépendance, bien sûr, mais aussi sur l'autonomie. Quant à l'auto-détermination, les socialistes français l'ont carrément et sans ambages mise au panier. Elle était, selon eux, "trop simpliste". Place maintenant au "développement économique afin de faire accéder les DOM à un stade d'auto-suffisance". On comprend mal ce que cela veut dire lorsque la gauche refuse de s'attaquer réellement aux monopoles qui empêchent un développement équilibré de ces îles.

Les différentes mesures prises par la gauche (augmentation du SMIC, loi d'amnistie pour les militants anti-colonialistes, revalorisation des allocations familiales) ont plus un caractère de rattrapage que de réelle amélioration. En réalité, pour la gauche, (voir en 83 la mise en place des assemblées uniques dans les DOM) il ne s'agit pas d'arracher les Antilles à la domination électorale de la droite. Pour le reste, tout se passe comme si Mitterrand voulait réussir la départementalisation que Giscard avait ratée. Mais, sans beaucoup d'idées nouvelles, les socialistes ne peuvent que s'embourber dans le contre-sens



historique essentiel : celui de la non-décolonisation. Et l'engrenage est, dès lors, des plus classiques. Face aux attentats revendiqués ou non en novembre 1983 par l'ARC (Alliance Révolutionnaire Caraïbes), le pouvoir n'invente pas, il se répète : envoi de gendarmes de Moselle, arrestations sans mandats, déploiement militaire à Marie-Galante, saisie de Radio-Voka à Paris... Et silence en France sur la situations des îles. Comme si cela ne pouvait intéresser les métropolitains, comme si cela ne les concernait pas. Et pourtant... un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être libre.

LA POSSIBLE INDÉPENDANCE

N'AYANT pas été touchés par le vent de la décolonisation qui a soufflé sur les Caraïbes, les Antillais continuent à voir se décider leur sort à plusieurs kilomètres de chez eux.

A terme, l'indépendance est parfaitement inéluctable. Et contrairement aux thèses socialistes, elle est viable historiquement. Encore faudrait-il, dans cette période transitoire, donner les moyens aux Antillais de la mettre sur pied, s'attaquer concrètement aux monopoles, renouer avec les cultures vivrières, changer les conditions ouvrières et paysannes, créer des industries légères aux dimensions humaines, lutter réellement contre les privilèges, favoriser le développement de la culture antillaise... Le gouvernement semble avoir choisi une autre voie, celle de la continuité. Ce qui lui permet le chantage sur ses aides et sur la crainte de son départ. Il faudra bien lui imposer la liberté du peuple antillais. Et d'abord l'aide à la transformation nécessaire vers la satisfaction des besoins : « La France a été le seul maître lâbas pendant des siècles, elle a bouffé tout ce qu'il y avait à bouffer, maintenant elle doit aider. Elle n'a pas le choix de nous laisser dans la merde qu'elle a elle-même créée ».

TUNISIE

LES ÉMEUTES DU PAIN

LES "émeutes du pain" du jour de l'an ont, une fois de plus, permis de lever le voile sur une sourde lutte que se mènent diverses fractions des classes dirigeantes tunisiennes. Le but : se placer au mieux pour la succession du président Bourguiba ! L'un des moyens : museler l'autonomie et l'unité syndicale...

EDOUARD LECLERC nous l'avait prédit, lui qui entretient de bonnes relations avec les milieux d'affaire, notamment lybiens : "Nous voilà engagés au Tchad, au Liban. Nous le serons bientôt en Tunisie"(1). Et les autorités tunisiennes de dénoncer, au lendemain des récentes émeutes, les "chômeurs, oisifs et éléments hostiles" que la Libye aurait largement influencés.

Il n'est pas douteux que depuis l'échec de la fusion tuniso-libyenne en 74, Kadhafi joue la déstabilisation du régime de Bourguiba, que ce soit par le soutien apporté à

l'une des composantes de l'intégrisme au sud du pays ou que ce soit par des opérations plus musclées. Ce fut le cas, nous dit-on, lorsqu'un commando armé s'empara de la ville de Gafsa dans la nuit du 26 au 27 janvier 80 durant quelques heures... On dut, toutefois, reconnaître peu après que les membres du commando ne partageaient pas tous, loin de là, des sympathies pro-libyennes ! De fait, si les dernières émeutes ont pris naissance dans le sud ce n'est pas tant un "complot lybien" qu'une désastreuse situation socio-économique qui en est à l'origine.

FAIM, MISÈRE ET CHÔMAGE

DÉPUIS son accession au pouvoir en 56, le Parti Socialiste Destourien a tâté diverses politiques économiques. Le "socialisme forcené" des années 60-70 a été relayé, durant la décennie suivante, par un libéralisme économique effreiné. Ce dernier, aggravant encore plus les conséquences de la première période a signifié une privatisation poussée des terres et une baisse supplémentaire des investissements dans l'agriculture. Les gouvernorats du nord recevaient les 78 % des investissements entre 62 et 71 contre 22 % au sud. Dans la période 73-76, ils allaient passer à 94 et 6 % respectivement. Dans ces conditions, à l'exode rural est venu s'ajouter une soupape de sûreté : l'émigration économique, notamment en direction de la France et surtout de la Libye qui emploie aujourd'hui 60 000 Tunisiens.

Le sud tunisien reste, plus que jamais, la zone privilégiée du tourisme. A telle enseigne qu'on en est arrivé à abandonner des cultures faute d'eau et d'irrigation alors que l'on sait, par ailleurs, quelle quantité impressionnante d'eau peuvent consommer les touristes sur leurs lieux de villégiatures : environ 10 fois plus qu'un Tunisien...

Lieu de villégiature, réservoir de main-d'œuvre, la Tunisie est également un fournisseur de pétrole et de phosphate. Ces quatre secteurs résumés, à peu de choses près, les seules ressources financières d'un pays de 6,5 millions d'habitants dont 60 % ont moins de 20 ans. Aujourd'hui, les 20 % de la population active est au chômage et chaque année ce sont 100 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Les 70 % d'entre eux sont dorés et déjà assurés de ne pas trouver d'emploi.

Loin de régler les problèmes, le VI^e Plan prévoit un développement accru du secteur touristique et des industries manufacturières, tout en annonçant aux travailleurs tunisiens que leur consommation aussi bien énergétique que ménagère sera durement touchée.



UNE OUVERTURE TOUTE LIMITÉE

Le président à vie Bourguiba s'est attaché, en 27 ans de pouvoir, à toujours faire porter le chapeau à d'autres. Ce fut notamment le cas en 69, avec la destitution du ministre de l'économie Ahmed Ben Salah que l'on livra, tout seul, à la vindicte populaire, tout en le condamnant à 10 ans de travaux forcés. Ce fut ensuite le cas de Hedi Nouira, chantre du libéralisme économique. En avril 80, le Combattant Suprême nommait Mohammed Mzali comme Premier ministre. Cette nomination allait signifier le choix d'une ouverture politique toute limitée et plus que discutable.

La politique d'ouverture repose sur trois piliers essentiels. Il s'agit, dans un premier temps, d'offrir une nouvelle façade au PSD et donc d'en rénover les têtes de proue. La valse des destitutions et démissions commença, écartant les dirigeants trop mouillés par la répression sanglante des émeutes de 78. Récemment encore, ce fut la destitution du ministre des Finances Mansur Moalla (juin 83) ; la démission du ministre de l'Économie Abdelaziz Lasram (octobre 83) ; la destitution du ministre de l'Équipement, l'homme fort du PSD, Mohammed Sayagh. Enfin, les dernières émeutes ouvrant l'année 84 ont offert l'occasion de destituer le ministre de l'Intérieur Driss Guiga. Parmi ces "démis", des hommes favorables à l'ouverture et d'autres hostiles.

Les volte-faces de Bourguiba ne semblent donc avoir d'égal que ceux d'un Mzali s'opposant en juin 83 au tout puissant ministre des Finances favorable à une hausse brutale des prix et s'opposant, en octobre de la même année, au ministre de l'Économie Lasram qui lui était favorable à une hausse graduée. Seul fil conducteur : Mzali, que la Constitution désigne comme successeur de Bourguiba en cas de décès ou d'empêchement, écarte tour à tour tous ses concurrents les plus directs à la présidence, avec la bénédiction du Combattant Suprême.

Aujourd'hui, en Tunisie, aucun événement ne peut être analysé si l'on ne tient compte de la farouche lutte intestine en vue d'une succession qui n'en finit pas d'arriver...

Le second volet de l'ouverture comprend la possibilité offerte aux partis soutenant la politique de Mzali d'accéder à une vie légale. Ainsi, un premier pas fut franchi lors des élections législatives de novembre 81, les premières depuis plus de 20 ans. Aux côtés du très officiel Front national (2) se présentèrent le Mouvement d'Unité Populaire (MUP), le Mouvement des Démocrates socialistes (MDS) et le Parti Communiste Tunisien (PCT).

Dans son infinie bonté, Bourguiba put, en la circonstance, annoncer que "les forces dépassant les 5 % aux élections seront légalisées". En fait, tout fut mis en œuvre pour empêcher une telle éventualité : bourrages d'urnes, dépouillements frauduleux. Tant et si bien que le Front remporta à lui tout seul 94,6 % des suffrages. La légalisation de partis bourgeois libéraux finira par être accordée en novembre dernier. Côté pile, le MDS et le MUP-2 (secteur le plus proche du pouvoir) étaient légalisés ; côté face, l'organe du PCT était suspendu pour 6 mois. Mais c'est sans nul doute pour ne pas compro-



mettre cette légalité toute fragile que l'opposition s'est bien gardée de se mouiller à propos des récentes émeutes. Sur ce point au moins, Mzali semble remporter la partie ; tout en donnant un vernis démocratique à son gouvernement, il musèle l'opposition bourgeoise.

Le dernier grand volet de l'ouverture reste, sans doute, le plus incertain. Il s'agirait de restructurer l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens en installant à sa tête une équipe fantoche mais qui aurait une influence sur les travailleurs.

CAPORALISER LE MOUVEMENT SYNDICAL

Il s'agit du plus ancien mouvement syndical du continent africain. L'UGTT, créée en 44 prit une part active à la lutte de libération nationale mais lors de son 8^e Congrès en 1960 son autonomie relative vis-à-vis du parti unique était balayée. A la décennie de soumission totale aux directives du pouvoir allait correspondre une perte totale de crédibilité dans le monde ouvrier. Les années 70 seront marquées par la montée des luttes et l'entrée dans les structures nationales de militants indépendants défendant l'autonomie du mouvement syndical. C'est la pression de la base qui contraint l'UGTT à appeler à une grève générale pour une augmentation salariale que le pouvoir refusait d'accorder. La première grève générale depuis l'Indépendance débouchait sur les massacres du "jeudi noir", le 26 janvier 78. La répression se centre sur l'UGTT : rafles, interdictions professionnelles, licenciements, procès. Le secrétaire général Habib Achour allait être condamné à 10 ans de travaux forcés !

Le pouvoir désignait une direction fantoche en février 78 qui n'aura aucune crédibilité et ne parviendra même pas à vraiment freiner les luttes. Au sein de l'UGTT s'organisaient une résistance dont l'un des points forts sera la demande de libération puis de

"réhabilitation" d'Habib Achour. Libéré en août 79 mais sous surveillance, ce dernier réoccupait son poste de Secrétaire général en 83, après que le pouvoir ait vainement tenté d'imposer une Commission Nationale Syndicale (CNS) désignée en octobre 80 et dont la tâche essentielle fut d'organiser le Congrès Extraordinaire de Gafsa de 1981.

Bien qu'une direction pro-gouvernementale y ait été nommée, la lutte pour l'indépendance syndicale n'a cessé de gagner du terrain. Deux exemples illustrent bien ce processus. A la veille des élections de 81, le PSD proposait à l'UGTT de se joindre à lui au sein du "Front national". Une dure lutte s'organisait alors dont le premier round se soldait par une victoire du PSD, la direction fantoche adhèrent au front électoral... Depuis, les choses ont bien changé, notamment grâce au retour d'Habib Achour. Ainsi, le 28 novembre 83, 7 des 14 membres du Bureau Exécutif de l'UGTT étaient démis de leurs fonctions. Six d'entre eux avaient été élus députés en 81 et furent désignés par le Secrétariat général comme "fossoyeurs de l'autonomie syndicale aux ordres du pouvoir".

Contrairement à 1978, aujourd'hui la lutte pour l'autonomie ouvrière ne passe plus par une rupture PSD/UGTT mais se situe au sein même de la centrale syndicale. Sentant bien que la bataille pourrait être perdue, Bourguiba menace aujourd'hui de rompre l'unité syndicale en annonçant, au nom de l'ouverture, une possibilité de pluralisme syndical.

Autonomie ouvrière ou collaboration de classe : tel est l'enjeu de la bataille, aujourd'hui, en Tunisie.

David ANDROS

(1) in "Le MOnde" du 8/11/83.

(2) le Front national regroupait le PSD, la direction de l'UGTT, l'UTICA (patrons), l'UNFT (femmes du pouvoir) et l'UNA (agriculteurs).

PHILIPPINES

Allô Washington ?

Ici Marcos...

L'Asie du Sud-Est occupe une place de choix dans la stratégie mondiale occidentale. Les Philippines font toutefois exception, non seulement en raison de l'importance (qualitative et quantitative) des intérêts yankees dans l'archipel, mais parce qu'il s'agit du mailon le plus faible dans la région.

SE pliant, fort volontiers, aux suggestions de la Banque Mondiale et du FMI, le président autocrate Marcos, au pouvoir depuis 1964, poussait les Philippines à occuper une place de choix dans l'actuelle division internationale du travail.

Comme bon nombre d'autres pays d'Asie du Sud-Est, l'archipel philippin devint, au début des années 70, un véritable paradis pour les multinationales.

UN PARADIS FISCAL

SOUTENU par le FMI, épaulé par les firmes multinationales de l'habillement et de l'électronique, Marcos offrait en pâture les Philippines aux investisseurs étrangers en créant les premières zones franches. Là, les meilleurs profits étaient garantis : infrastructure subventionnée, exonérations fiscales, facilités d'évacuation des profits, prêts à des taux d'intérêts dérisoires, une main-d'œuvre à bon marché, bâillonnée et dont l'Etat s'engageait à maintenir la docilité... La boucle fut bouclée en 72 avec l'instauration de la loi martiale. Dans de telles conditions, les crédits accordés aux Philippines devaient quintupler en un an.

Dans l'agriculture, la politique économique mise en place impliquait un recul des cultures vivrières ou leur détournement pour l'exportation. Les firmes agro-alimentaires s'en donnèrent à cœur joie : culture intensive du riz et du maïs, expropriations forcées. Le président leur offrit même une réforme agraire qui laissait plus de 3 millions d'anciens ouvriers agricoles sans terre tandis que la concentration foncière battait son plein. Aujourd'hui, plus de 30 % de la population de Manille s'entasse dans des taudis ou squatte les zones vacantes.

Un développement économique de cette sorte allait également se retourner contre une vaste fraction de la bourgeoisie, détrônée au profit des multinationales, mais aussi des amis et des proches du président. Le cas du secteur sucrier en est un exemple frappant.

L'ENFER DU SUCRE

L'ÎLE de Negros qui produit la majeure partie des 350 000 tonnes de sucre annuellement exportées était avant la loi martiale, la chasse gardée des "barons du sucre". Ces gros planteurs et ces patrons des centrales dictaient leur loi aux présidents de service, le sucre étant, en effet, la principale et la plus ancienne industrie de l'archipel.

La place du sucre dans l'exportation a chuté à 6 % au début des années 80 et ses prix fondaient de façon vertigineuse, tout en restant le bastion de l'agro-alimentaire yankee. Écartés de leur poste de commande, les "barons du sucre" rejoignent aujourd'hui le million de travailleurs liés au secteur et menacés par la mécanisation de plus en plus poussée, dans une "même" opposition au régime. Ce dernier doit, en outre, affronter une double guérilla de plus en plus puissante dans les îles de Samar et de Mindanao.

La Nouvelle Armée Populaire, branche armée du Parti Communiste des Philippines (marxiste-léniniste) a fait de Samar son bastion.



Les troupes du président, dans une vaste et néanmoins vaine tentative d'isoler la guérilla, procède régulièrement à des bombardements aériens, à des rafles, assassinats, tortures ainsi qu'à des déplacements forcés et massifs de paysans. De 79 à 80, ce sont 100 000 personnes qui ont été chassées de leurs terres.

Egalement implantée dans l'île de Mindanao, dont la superficie représente 1/3 des Philippines, la NAP y côtoie le Front Moro de libération nationale, regroupant les musulmans philippins. Une situation explosive qui inquiète fortement Washington : loin d'affaiblir la guérilla, Marcos ne fait que la radicaliser et en étendre l'influence dans une île où les yankees possèdent de très nombreux intérêts agro-alimentaires.

Inquiets, les USA le sont aussi en raison des grèves qui tendent à se développer dans de très nombreuses zones franches où est apparu un mouvement syndical jeune mais combattif. Un élément qui a d'autant plus surpris le pouvoir et son tuteur que la main-d'œuvre y est à majorité féminine. Une garantie supplémentaire — pensait-t-on — de la docilité du monde ouvrier dans les zones franches !

UN AVENIR INCERTAIN

DEVANT une telle opposition, Marcos fut contraint de lâcher du lest en 81, organisant une opération "cosmétique". Ce fut, dans un premier temps, la levée de la loi martiale en janvier 81, puis les élections présidentielles en juin de la même année.

Mais l'opposition libérale bourgeoise regroupée dans l'UNIDO (United Democratic Opposition) se refusa à entrer dans le jeu et appela au boycott. Marcos fut, bien entendu réélu, mais la consultation électorale perdit toute crédibilité. D'autant que l'année 82 sera marquée par une brutale répression.

Devant l'ampleur de l'opposition, Washington était à deux doigts de lâcher son poulain et de jouer la carte libérale. En ce sens, le retour d'exil de Benigno Aquino constituait un pas décisif. Les USA ont bien trop d'intérêts en jeu dans l'archipel (à commencer par les deux bases géantes de Subic Bay et Clark) pour laisser la situation se pourrir. En éliminant le leader incontesté de la bourgeoisie libérale, les hommes du président ont momentanément fait capoter cette solution de rechange.

Il reste que l'assassinat, loin d'intimider l'opposition lui a donné un véritable coup de fouet : ce sont plus d'un million de personnes qui manifestaient en novembre dernier dans les rues des principales villes de l'archipel...

L'armée reste la seule force du président et de Madame dont la famille a plus que largement bénéficié des largesses du pouvoir. Une armée dont les effectifs sont passés de 50 000 à 250 000 en dix ans. Même si un coup d'Etat militaire n'est pas à écarter, on voit mal comment à long terme il pourrait résoudre les problèmes. Le plus probable est que Marcos ne puisse venir à bout de son mandat qui expire en 87, et que l'opposition, bénéficiant des bonnes grâces de Washington, lui succède prochainement.

Paul ASTIN

ARGENTINE

LE PARAPLUIE
COMMUNISTE

LES sept années de dictature militaire se soldent par un très lourd bilan : 10 000 morts, 30 000 disparus, 40 000 exilés. Aujourd'hui, on commence à découvrir les charniers aux alentours de Buenos Aires. Si l'auto-amnistie proclamée par les militaires a été abolie et si une purge des forces armées a commencé depuis l'élection d'Alfonsín, seules quelques "victimes ciblées" en feront les frais. La majeure partie des bou-chers et les collabos de tous poils n'ont donc rien à craindre, du côté du pouvoir du moins.

EN se lançant dans la guerre des Malouines, la junta militaire visait un double objectif : détourner l'attention des travailleurs argentins des graves conséquences de ses 7 années de dictature et préparer un "retrait honorable" des Forces Armées dans leurs casernes. L'aventure guerrière n'a en fait, que précipité sa chute sans toutefois parvenir à faire oublier ses crimes plus qu'odieux.

Le nouveau chef de l'Etat, Alfonsín, a déjà entamé un simulacre d'épuration qui n'atteindra que les éléments les plus marqués de l'Armée en faisant reposer sur eux l'entière responsabilité de la répression. Du coup, il espère sauver ainsi certains éléments subitement devenus "progressistes", voire "démocratiques". C'est le cas de l'amiral Massera, aujourd'hui proche de la droite péroniste et de Ricardo Yofre, devenu l'un des principaux collaborateurs de Raúl Alfonsín... Pourtant, quel beau pedigree que celui de ces deux "démocrates" ! Massera, membre de la junta de Videla de 76 à 81, a activement participé à la répression durant cette période. A son actif, dès 75, la création du tristement célèbre Groupe de Répression n° 3 dont le quartier général était la célèbre Ecole de mécanique de la Marine : salles de tortures, lieu privilégié d'élimination de milliers de "disparus". Pour sa part, Yofre fut l'un des conseillers du général Albano Harguindeguy, ministre de l'intérieur et grand boucher de la junta.

Il est vrai que, à en croire le PC argentin, Massera figurait parmi les "éléments progressistes" de la junta qu'il convenait donc de soutenir contre les "éléments pinochetistes" (sic !). L'épuration ne touchera donc que certaines "têtes de turcs", certes crimi-

nelles, mais elle ne lèvera pas le petit doigt pour monter un "procès de Nuremberg" que les militaires semblaient craindre. On ne touchera pas, non plus, aux collabos parmi lesquels figure en bonne place — il convient de le rappeler — le P.C.

AMÉRIQUE LATINE :
DES P.C. COLLABOS

CONTRAIREMENT à un lieu commun largement partagé à gauche, les P.C. en Amérique Latine ne sont pas, tant s'en faut, une force majoritaire, dans les mouvements de résistance ou de guérilla. Rappelons, pour mémoire, que la révolution cubaine se fit contre un PC légal sous Batista. On a également assisté au grotesque spectacle d'un PC uruguayen soutenant les Forces Armées lors du putsch de 73, au nom de "l'unité de l'armée" et "contre la rupture peuple/forces armées"... Au Pérou, en 80, le candidat officiel du Parti n'était autre qu'un... général ! Au Chili, sous l'Unité Populaire, on vit un PC réprimer les mouvements populaires, caresser les classes moyennes dans le sens du poil, faire les yeux doux à la droite au moment même où cette dernière préparait, comme solution de rechange, l'entrée fracassante d'un Pinochet.

L'Argentine ne pouvait faire exception, d'autant qu'avec l'arrivée de la junta au pouvoir, les échanges commerciaux avec l'URSS non seulement ne diminuèrent pas, mais se développèrent au point que l'Union Soviétique est aujourd'hui le premier client de la République. On apprécie mieux, dès lors, les savoureux propos tenus, il y a quelques années, par Roberto Vallarino, membre du Comité Central d'un PC argentin légal sous Videla (voir encadré).



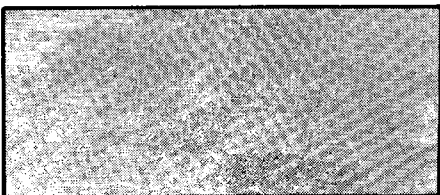
AU NOM DU DÉVELOPPEMENT CAPITALISTE

Si les PC latino-américains adoptent de telles positions, ce n'est pas en raison des seuls liens commerciaux de l'URSS. En fait, c'est l'application au pied de la lettre d'un texte de Lénine datant de 1905 qui en est à l'origine. L'idée centrale de "Deux tactiques de la social-démocratie" est d'affirmer la nécessité incontournable d'une "étape démocratique" comme préalable à la révolution prolétarienne. C'est, à la base, le mécanisme économique et le déterminisme historique qui sous-tendent l'analyse des communistes. Ainsi, le développement des forces productives serait fondamentalement progressiste dans la mesure où il déboucherait, immanquablement, sur une crise révolutionnaire. Inutile de penser à une révolution socialiste là où la révolution bourgeoise n'a pas "accompli ses tâches historiques". D'où la nécessité, dans ces cas-là, de défendre les thèses de la révolution démocratique bourgeoise contre d'hypothétiques résidus pré-capitalistes coupables de freiner le juste développement capitaliste. En d'autres temps et lieux, nous avons déjà vu concrètement ce que cette stratégie suicidaire impliquait : la défense des classes moyennes et de la bourgeoisie contre les travailleurs. Elle allait coûter très cher aux révolutionnaires pendant la guerre civile espagnole !

On assiste ainsi au fascinant spectacle d'une "gauche" qui s'érige en championne de la démocratie bourgeoise et tente de corriger l'histoire dès qu'elle n'entre pas dans le cadre de ses schémas idéologiques pré-établis. Et lorsque la bourgeoisie, pour mieux défendre ses intérêts, recourt à des formes plus musclées de gouvernement (fascisme, dictature), on observe sidérés une "gauche" qui s'entête en vain de la convaincre de son intérêt à une évolution démocratique afin d'asseoir et d'accélérer le développement capitaliste.

Il est pour le moins étrange de voir ainsi des partis se réclamant du prolétariat se donner pour principale tâche de convaincre la bourgeoisie prétendument "inconséquente" de ce qu'elle "devrait" faire, de ce que l'histoire lui "ordonne" de faire pour mieux défendre ses intérêts ! Si elle ne le fait pas c'est qu'elle est "faible" ou qu'elle "trahit" son "rôle historique"...

En fait, en considérant le développement des forces productives comme LE grand moteur de l'histoire, en présentant la future société socialiste comme une simple relève — mais plus efficace que le capitalisme — dans la course à la production, en acceptant et véhiculant la mystique du travail et de la production instaurée par l'idéologie bourgeoise, le léninisme révèle sa nature profondément réactionnaire. Il conduit à une mystification de ladite démocratie bourgeoise et prépare, par là même, le terrain aux alternatives de rechange de la classe dominante lorsque les régimes durs ne lui sont plus utiles.



En ce sens, le PC argentin a largement contribué à la victoire électorale du radical Alfonsín. Juste retour des choses : les staliniens argentins n'ont pas de souci à se faire. Il n'y aura pas de "procès de Nuremberg" et moins encore de chasse aux collabos. Seules quelques têtes militaires seront immolées

sur l'autel de la démocratie toute bourgeoise enfin retrouvée. Parmi elles, très probablement, Videla, Viola, Massera, Agosti... Tiens, ceux-là même que le PC qualifiait de "progressistes" ?

Juan HERNANDEZ



LE P.C. ARGENTIN PARLE

En 1980, le "nouveau philosophe" Henry-Lévy interviewait Roberto Vallarino :

• **Comment voyez-vous le rapport de forces au sein des forces armées ?**

D'une façon très générale, je dirais qu'il existe d'une part des ultra-réactionnaires, des éléments pinochettistes et, d'autre part, des éléments progressistes aux tendances démocratiques. Telle est la réalité fondamentale qu'aucune analyse ne peut éluder.

• **Quels sont ces éléments progressistes ?**

Si vous voulez des noms, je vous les livre : Videla, Massera, Agosti, Suarez Masson, par exemple.

• **Autrement dit, il s'agit de tout l'appareil dirigeant de la junte ?**

Dans un certain sens, oui. Mais je dois préciser qu'il s'agit d'éléments et de tendances progressistes.

• **Ceci signifie donc que l'actuel gouvernement argentin est un gouvernement progressiste.**

Il s'agit d'un gouvernement où il y a des éléments progressistes qui, effectivement, occupent aussi les postes de direction.

• **Vous soutenez donc la junte ?**

Pas directement ; il faudrait parler plutôt d'un soutien critique.

• **Par conséquent, pour vous, l'équation Videla-fascisme est une erreur ?**

Une classique erreur aventuriste qui ne peut conduire le peuple argentin qu'à un recul.

• **Recul par rapport à quoi ?**

Par rapport aux récents succès du mouvement démocratique et des travailleurs.

• **Par exemple ?**

Eh bien, par exemple, le fait que l'Argentine ait accepté d'avoir des relations commerciales avec tous les pays, indépendamment des orientations idéologiques de leurs gouvernements. Mais n'oubliez pas qu'il y a aussi des éléments pinochettistes qui y sont opposés.

• **Le progressisme se résumerait donc au commerce avec l'URSS ?**

Dans ce cas, cela signifie placer les relations entre Etats au-dessus des fondements de la coexistence pacifique.

• **Et les violations des droits de l'homme, elles ne vous préoccupent pas ?**

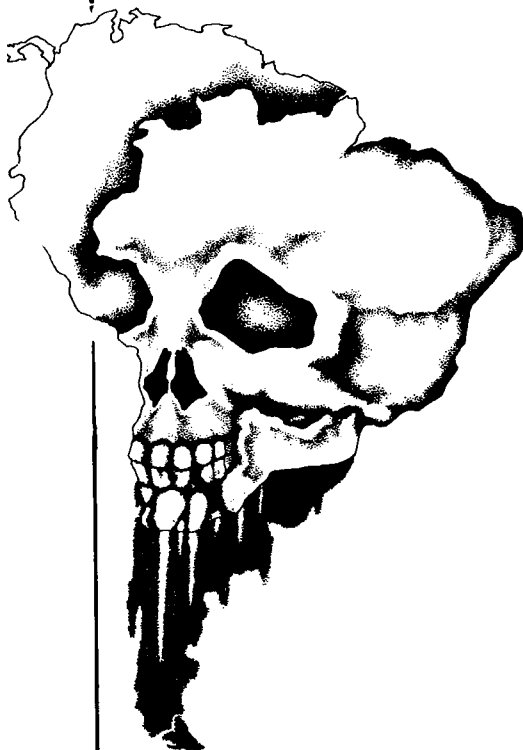
Oui, bien entendu. Nous, nous avons même 71 militants du parti qui ont disparu...

• **Sur un total de 15 000 disparus, d'après les chiffres d'Amnesty International.**

Il s'agit là d'un chiffre exagéré qui ne correspond pas à la réalité. En outre, il faut être très prudent avec le problème des droits de l'homme car par où passe la ligne de démarcation ? Ceci est très différemment interprété par la droite et la gauche.

• **Lorsque l'URSS, à l'ONU, s'oppose à toute condamnation de l'Argentine, c'est une position de gauche ?**

Naturellement. Le contraire isolerait notre peuple et renforcerait la bande pinochettiste.



TUTTI FRUTTI



LA LONGUE MARCHÉ DES PALESTINIENS

Encore une fois l'OLP a été chassée du Proche-Orient. Et il semble impossible d'envisager, aujourd'hui, un proche retour des Fedahins dans ces territoires. Tous les dirigeants palestiniens le savent. Et leur problème numéro un a été de retrouver leur cohésion politique après les divergences qui ont surgi entre eux notamment lors de l'escalade d'Arafat au Caire, il y a un mois. Finalement un accord de principe a recréé l'unité entre le comité central du Fath et les organisations oppositionnelles de l'OLP.

Il était, en effet, fondamental que l'OLP apparaisse unie face aux négociations qui se trament en Jordanie. Celle-ci a, depuis peu, transformé ses institutions afin d'intégrer des représentants élus provenant de Cisjordanie et de Gaza, territoires actuellement occupés par Israël. Or ces trente futurs élus ne pourraient-ils pas, un jour, rivaliser de représentativité face à l'OLP, rongée par les dissensions, l'exil et les compromissions.

Derrière eux, ce serait le roi de Jordanie qui deviendrait le représentant des Palestiniens. Dans un premier temps, dans le cadre de futures négociations sur la création de l'Etat Palestinien, ne pourrait-on voir les représentants de ces territoires occupés se substituer à l'OLP ?

Aujourd'hui, le poids des populations palestiniennes pèse beaucoup plus lourd dans la stratégie de la centrale d'Arafat. La confédération des syndicats ouvriers, l'Union des femmes et des étudiants, la Fédération des instituteurs palestiniens, ont réaffirmé pour le moment leur seule opposition à la rencontre Arafat-Moubarak. Mais cette opposition veut se renforcer. Sur l'échiquier israélo-palestinien, lorsque la possibilité d'une reconnaissance mutuelle deviendra crédible, les conflits entre les populations des territoires occupés et l'OLP, peuvent devenir cruciaux. Mais en attendant, seule la centrale d'Arafat, au niveau diplomatique, forte de l'appui des Palestiniens de l'intérieur, peut négocier une telle victoire.

V.M.

LES CINQ DE VANCOUVER

Ils sont cinq, comme les Beatles. Mais ils ne courent plus. Ils sont depuis un an détenus à la prison d'Oakalla, en Colombie britannique au Canada.

Sur leur tête pèsent quelque 25 chefs d'inculpation !, détention illégale d'armes, vol de voiture, détention d'explosif, sabotage de la centrale hydro-électrique de Dunsmuir, tentative d'incendie, etc.

Au moment de leur arrestation, ils ont été présentés par les médias, devenus hystériques, comme de dangereux criminels. Et les cinq inculpés, J. Belmas, A. Hansen, G. Hannah, D. Stewart, et B. Taylor se sont vus refuser toutes les cautions et toutes les enquêtes préliminaires.

A travers eux, il semble que ce soit l'ensemble des mouvements anti-nucléaires et féministes qui soient visés sur toute la côte ouest canadienne.

Cela semble d'autant plus plausible à la lecture du texte collectif expédié de prison : « Nous voulons accuser le gouvernement canadien et les compagnies impérialistes de crimes contre la terre, d'organiser le génocide des autochtones, et d'être responsables de la détérioration et de la mutilation de la vie de la grande majorité des gens... Pendant combien de temps allons-nous demeurer spectateurs du viol de la nature par l'exploitation minière et forestière ?... Pendant combien de temps allons-nous tolérer la domination des hommes à l'égard des femmes ? Pendant combien de temps allons-nous permettre au gouvernement de continuer l'escalade du terrorisme nucléaire ? Pendant combien de temps allons-nous permettre aux institutions "mortes-vivantes" de cette société industrielle de continuer à nous dominer et à nous exploiter dans toutes les aspects de notre vie ?... »

Le ton même de la lettre explique pourquoi, alors qu'ils ont été arrêtés le 20 janvier 83, le premier de leur procès ne va avoir lieu que prochainement.

PROCÈS SCALA (suite)

Le 15 janvier 78, en pleine apogée, la CNT organisait à Barcelone une manifestation contre le pacte politico-social de la Moncloa, rassemblant 10 000 travailleurs. Ce même jour, une salle de spectacle — la Scala — était incendiée et l'attentat provoquait la mort de 4 travailleurs.

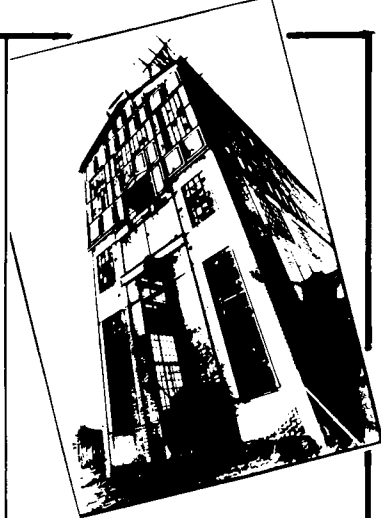
Une gigantesque campagne se déchaînait alors, liant la manif de la CNT à l'incendie et plusieurs militants anarchistes étaient arrêtés, inculpés. En décembre 80, 5 d'entre eux étaient condamnés à 17 ans de prison sur la foi de dépositions arrachées par la torture. De très nombreux points restèrent obscurs dans cette sombre affaire, étouffés par les médias, le pouvoir et sa justice. On frisa même la mise hors-la-loi de la CNT comme "organisation terroriste" et seule la massive mobilisation put contrer ce projet politico-policière.

Si la CNT décida de prendre la défense des inculpés, elle ne cessa de dénoncer la présence dans cette affaire d'un indic étrangement arrivé de Madrid quelques jours avant l'incendie. Pourtant, le juge d'instruction se refusa à faire arrêter cet individu et son absence fut largement commentée lors du procès.

Arrêté pour de menus larcins de droit commun et incarcéré à la prison de Murcie, Joaquin Gambin Hernandez se décidait, en août dernier, à envoyer une lettre au Président du Tribunal Provincial de Barcelone. Toujours inculpé pour l'affaire Scala mais "introuvable" (sic !) alors qu'il était incarcéré à Murcie, Gambin demandait sa mise en liberté étant donné que ses agissements étaient "au service des forces de l'ordre".

Enfin "localisé", son procès s'est ouvert à Barcelone le 15 décembre dernier. Reconnaisant avoir été engagé par les services de police de Madrid (brigade anti-anarchiste) et fournissant des preuves de ses "bons et loyaux services", il niait toutefois avoir pris part au jet de cocktails qui embrasèrent la salle de spectacle. Le verdict ne pouvait être plus clair : alors que le Procureur demandait une peine de 16 ans, il a été condamné à 7 ans de prison...

J.D.



ESPAGNE : L'ÉPREUVE DE FORCE

Reprenant à leur compte les analyses du PC espagnol selon lesquelles l'Espagne aurait un développement capitaliste freiné par les oligarchies féodales et les résidus de l'Ancien Régime, les socialistes espagnols ont pris le pouvoir dans le seul but de professionnaliser les Forces Armées, d'euro-péiser l'Etat et de moderniser l'appareil industriel.

Côté forces armées, on ne cesse de les flatter, de leur donner les moyens d'accroître leur poids dans la société tout en affirmant, pour la galerie, qu'elles doivent se plier aux ordres du pouvoir civil. Au besoin, pour museler les mouvements nationalistes en Euskadi, on ouvre la chasse aux militants en dépêchant des commandos de tueurs dans le sud de la France...

Quant à la reconversion industrielle visant, entre autres, à faciliter l'entrée de l'Espagne au Marché Commun, elle va très durement toucher des secteurs comme la sidérurgie, les chantiers navals, le textile, la chaussure, la pêche et l'agriculture. Approuvé le 27 décembre dernier par les seuls députés socialistes, le plan de reconversion industrielle prévoit, d'ores-et-déjà, la suppression de 10 000 emplois dans la sidérurgie et quelque 20 000 dans les chantiers navals. Seules perspectives offertes aux futurs licenciés : pré-retraites et allocations chômage. Rien de très original, en somme...

Depuis le mois d'octobre, un véritable bras de fer s'est engagé à Sagunto (près de Valence), dans l'entreprise nationalisée "Hauts fourneaux de la Méditerranée" (AHM) où la restructuration capitaliste à la sauce socialiste représente la suppression de 3 000 emplois sur un total de 4 000 ! Grèves générales à Sagunto, manifestations durement réprimées par la police, rassemblement devant les Cortès à Madrid se succèdent depuis plus de 3 mois. Malgré les limites de leur combativité (l'UGT restant très liée au PSOE au pouvoir, les CC.00 liées au PCE qui apporte un soutien "critique" au gouvernement), les syndicats majoritaires UGT et CCOO ainsi que la CNT-historique sont parvenus à monter une intersyndicale pour dynamiser la lutte.

L'enjeu est d'autant plus important que l'Etat espagnol compte déjà quelque 3 millions de chômeurs (17 % de la population active) dont seuls 17 % touchent encore des indemnités.

M.L.



STATUT DES OBJECTEURS

UNE DIFFICILE NAISSANCE



ARMÉE française au Liban au Tchad ainsi que dans plusieurs dizaines d'autres pays... Il y a 20 ans, lorsque naissent les appelés qui sont morts à Beyrouth, était votée au parlement la première loi reconnaissant l'objection de conscience.

LES grands mouvements pacifistes étaient morts avec la guerre de 14. L'entre-deux-guerres sera une période difficile pour les pacifistes qui, malgré tout, proposent pour la première fois de légaliser l'objection de conscience. Mais la Seconde Guerre mondiale viendra balayer le rêve de la der des der. Le grand massacre que fut la guerre de 40 relance, tout de même, l'idée de régler les conflits entre nations autrement que par la violence. D'autant plus que la France se trouve empêtrée dans les guerres coloniales en Indochine, puis en Algérie, au cours desquelles nombre de jeunes remettent en cause leur légitimité en désertant ou en refusant de porter les armes.

CRÉATION DU SECOURS AUX OBJECTEURS DE CONSCIENCE

EN 1957, c'est donc une centaine d'insoumis qui se trouve sous les verrous. Une situation intolérable qui poussera Louis Lecoin dans la bataille pour sortir les objecteurs de prison.

Cet anarchiste qui durant un demi-siècle s'est battu contre l'oppression en soutenant les réfugiés politiques italiens (Bernini), espagnols (Ascaso, Durruti, Jover), russes (Makno), mais aussi pour sauver Sacco et Vanzetti, avait lui-même subi douze années de prison pour insoumission. Bénéficiant d'un profond respect au sein de la classe politique, il se lance, à 69 ans, corps et âme, dans la lutte pour la légalisation de l'objection de conscience. Pour ce faire, Louis Lecoin va vendre tout ce qu'il possède et, avec quelques dons supplémentaires, il fonde le journal "Liberté" et ouvre un local en plein centre de Paris, outils indispensables pour une propagande efficace.

Mais la lutte s'annonce difficile et compliquée car les insoumis sont d'origines très diverses. En effet, sur 90 objecteurs emprisonnés, il y en a deux d'origine protestante, deux catholiques, deux qui s'affirment athées, tous les autres appartenant à la secte des Témoins de Jéhovah. C'est pour refléter toutes ces différences que l'association "Secours aux Objecteurs de Conscience" dont Lecoin sera le Secrétaire général sera patronnée par des gens aussi divers que A. Breton, J. Cocteau, J. Giono, Lanza Del Vasto, H. Monier, l'abbé Pierre, P. Rassinier, le pasteur Roser et R. Trepo. Association paradoxale que le vieil anarchiste justifie ainsi auprès de ses camarades :

"Assurément, ce ne sont pas les objecteurs de conscience que nous préférons. L'objection de ceux-là est particulière et généralement puisée non en eux-mêmes, mais dans les commandements d'un Dieu, obéi en tout aveuglement. Volontiers, je reconnais que les Témoins de Jéhovah sont, en outre, des déistes particuliers et que le futur qu'ils voudraient nous faire entrevoir nous rendrait plutôt sympathiques les croyants des autres bords. Mais, que ça plaise ou non, ce sont eux qui depuis quelques années peuplent les prisons après avoir répudié l'armée et la guerre". Bien sûr, s'il n'est pas question de partager les théories religieuses des Témoins de Jéhovah ou des autres, il n'est pas non plus acceptable, pour des libertaires, que des hommes comme Edmond Schaquéné soient en prison depuis neuf ans, pour refus de porter les armes.

SORTIR LES OBJECTEURS DE PRISON

FORT de l'expérience acquise lors de la lutte pour sauver Sacco et Vanzetti, Louis Lecoin oriente surtout la campagne de propagande vers les députés, offrant à chacun d'eux un service de presse gratuit de "Liberté", ce qui permettra d'obtenir que 400 d'entre eux soient favorables à un statut légalisant l'objection de conscience. Une autre grande préoccupation du "Secours" sera d'organiser un nombre important de réunions afin d'informer le grand public. Malheureusement, l'hebdomadaire "Liberté" deviendra mensuel faute d'argent, car le "Secours" s'occupe aussi de verser des mandats aux familles et aux détenus eux-mêmes afin qu'ils supportent mieux l'incarcération.

Alors que les finances et, donc, le moral sont au plus bas, c'est la première victoire pour Lecoin et ses amis car le Ministre des Armées écrit à Guy Mollet le 15 septembre 1952 :

"Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me communiquer dans le courant du mois de juillet une lettre qui vous avait été adressée par M. Louis Lecoin, au sujet de la situation des objecteurs de conscience, actuellement emprisonnés. J'ai l'honneur de vous faire savoir que (...) j'ai donné les instructions nécessaires pour que toutes les personnes poursuivies ou condamnées pour ce chef et qui ont accompli cinq années d'emprisonnement effectif soient immédiatement remises en liberté et ne soient plus ensuite appelées de nouveau sous les drapeaux (...)"

Forts de ce résultat, Louis Lecoin, Alexandre Croix et Albert Camus s'attellent à la rédaction d'une Proposition de statut pour l'Objection de conscience dont

ALA
des
OBJECTEURS DE CONSCIENCE

PERSONNEL DENISE - CHANTS
PROGRESSES ATTRACTIONS

AMY FLORE - CARRIÈRE - JEAN YVANE
CHÉVROT - PATRICK RATHY - SARYNE - IBANES

LE BILLET ESPAGNOL - Ludo Carrara - LUCIA DES HUMORS
STYLADES - H. PICARD - FRANCIS LIVON - PROBLIER

SOLUTION DE
LECOIN - YVON SENARD - LEO CAMPION

POUR QUE L'ESPAGNE
se mette à l'échelle démocratique
se mette aussi à l'échelle humaine

Grand MEETING
Sous la présidence de Louis LECOIN
Vendredi 13 Mars à 20 h. 30
vaste salle de la Mutualité

Les espagnols doivent pouvoir vivre libres
doivent à aucun prix mourir esclaves

MADRID - Claude BOURDET - Henry TORRES
ESOLE - Mmes Yves JOUFFA - Denis FORESTIER
CHIZELLES - Dr. Jean BONTEMPS - M. Michel BLUM

Liberté

LE JOURNAL HEBDOMADAIRE DE LA PAIX
PARAITRA VENDREDI 31 JANVIER

DERRIÈRE DES BARREAUX TOUT PAREILS
50 PRISONNIERS SONT ENFERMÉS DEPUIS DES ANNÉES
DES HOMMES AUX MARCHES CIVILES. CE SONT
LES OBJECTEURS DE CONSCIENCE. ILS SONT
À LEUR SECOURS ET LES TOUT LIBÉRER.
SOYEZ À SES CÔTÉS!

AVEC VOUS NOUS REPROCHER LA GUERRE, TOUTES LES BARRIÈRES,
VOUS BÂTIÈREZ DES ÉCOLES À LA PLACE DES CASERNES.
AVEC VOUS VOUS ACCOMPLIREZ TOUJOURS DES ACTES
OPPORTUNS, PROFITABLES À VOUS-MÊMES ET AUX AUTRES.

LES HOMMES QUI VEULENT ÊTRE LIBRES, L'ONT CE JOURNAL DES SA
PARUTION. ENSUITE, APPUYEZ VOS ACTIONS, ILS DEVENDRONT SES AMIS.

DE NOMBREUX ÉCRIVAINS RÉPÉTÉS, CLAIRVOYANTS ET PROBES
COLLABORERONT À NOTRE HEBDOMADAIRE À PARTIR DU 1^{er} JUILLET
Ils METTENT LEUR TALENT AU SERVICE DE JUSTES CAUSES.

ENFIN NOTRE DEVISE: "TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE".
DÉFINISSANT NOS SENTIMENTS VOUS INSPIRERA ASSURÉMENT CONFIDANCE.

SOYEZ AVEC NOUS! **Liberté** LE VENDREDI 31 JANVIER.

ILS SONT DANS LES FERS
certains depuis 5 ans

Parlent d'eux à l'Assemblée Nationale, le Général de Gaulle reconnaît :
"Il s'agit d'hommes et d'hommes de bien".
"On les a traités comme des chiens en laisse".
"On les a traités comme des chiens en laisse".
"On les a traités comme des chiens en laisse".

Ensemble à Guy Vollet, à l'appel de l'objection de conscience, le Président de la République déclare :
"Je crois, comme vous, que cette question n'est pas exclusivement réglée par votre législation d'un simple décret".

Plus d'un million d'inscrits avec le Général de Gaulle, MAFYS...
des paroles prononcées en présence de tous les députés, mais surtout en présence de tout le monde. C'est pour nous un grand moment. Nous sommes très fiers de vous avoir vus et entendus. Merci de votre présence. Merci de votre présence. Merci de votre présence.

GRAND ET RETENTISSANT MEETING
CIRQUE D'HIVER - Samedi 24 JUILLET 1962

Henry TORRES - Pasteur ROSEY - M. Max BEL
André LOQULOT - Félix CHALLAYE
Robert JOSPIN - Jean COTEREAU - M. de La PRADELLE

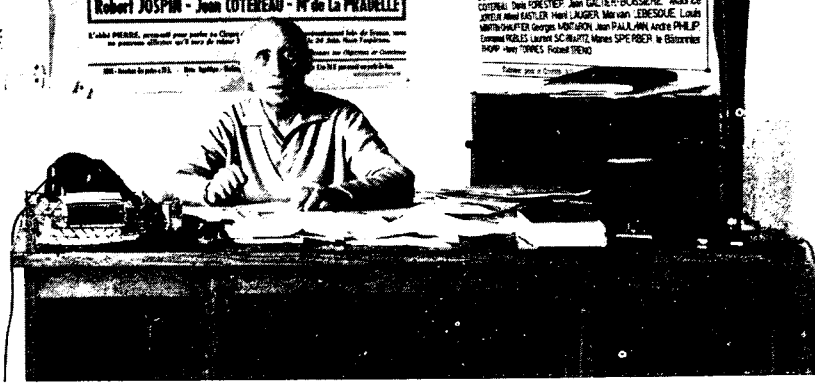
QU'IL AILLE AU DIABLE
Et qu'on lui dise que pour toujours
son obéissance ne sera pas de l'Europe

France le pragmatisme et le complexe d'infériorité
avant l'heure s'intéressent à se faire oublier

Plus d'un million d'inscrits avec le Général de Gaulle, MAFYS...
des paroles prononcées en présence de tous les députés, mais surtout en présence de tout le monde. C'est pour nous un grand moment. Nous sommes très fiers de vous avoir vus et entendus. Merci de votre présence. Merci de votre présence. Merci de votre présence.

Non l'armée de cesse que ce
que la signature soit répétée au

Le Congrès Europe Libre et tout ses
Membres: Claude BOURDET, André LOQULOT, Jean COTEREAU, Denis FORESTIER, Jean CALLET-BOISSIÈRE, Maurice JOSEPH, René FATHIER, Yves LAUSIER, Marcel JESESQUE, Louis MATHIEU, Georges MONTAUDO, Jean PAUL, André PHILIP, Ernest RIBES, Laurent SCHEFFER, Mmes SPECTER, le Bénédictin MARY, Jean TORRES, Robert TRENG.



Louis LECOIN dans son bureau en juillet 1962

le premier article sera une définition de l'objection : "L'objecteur de conscience est celui qui, en raison de ses convictions philosophiques, religieuses ou purement pacifistes, se déclare opposé à toute violence pour le règlement de tout différend entre nations et qui se refuse, en conséquence, pour motifs de conscience, à l'accomplissement du service militaire et à répondre à un ordre de mobilisation tout en étant prêt à fournir un service civil de remplacement".

Mais le gouvernement retardera le vote de ce statut, prétextant l'opposition farouche des ultra-réactionnaires de l'Armée et demandera d'attendre la fin de la guerre d'Algérie. La campagne se poursuit donc pendant les trois ans que durera encore la guerre.

Quand, en 1962, plus rien ne s'oppose à ce que les objecteurs recouvrent la liberté, Louis Lecoine décide de frapper un grand coup. Le dernier, peut-être !

LOUIS LECOIN : UNE ACTION DÉTERMINANTE

Le 1^{er} mars 1962, Lecoine titre un article dans "Liberté" : "Avant trois mois, les objecteurs de conscience recouvreront la liberté". Le 1^{er} avril, il écrit : "Avant deux mois". Le 1^{er} mai, il déclare : "Avant trente jours". Autour de lui, personne ne comprend. Est-ce qu'il aurait de tuyaux ?

Le 1^{er} juin, Louis Lecoine commence une grève de la faim dans les locaux du "Secours aux Objecteurs de conscience", après avoir écrit au Président de la République, Charles De Gaulle :

"(...) Aujourd'hui, quand tant d'officiers dits supérieurs désobéissent, n'obéis-

sent pas ou obéissent si peu, qui aurait le front de vous désapprouver de rendre la liberté aux objecteurs de conscience, eux qui ne firent de mal à personne ? Libérez-les, Monsieur le Président. Ainsi par surcroît, vous me laisseriez la vie (...)" . Et, en post-cryptique : « Monsieur le Président, je ne suis pas homme à trucher, à tricher dans pareil cas ; au surplus, mon état de santé fournira la preuve de mon honnêteté au fur et à mesure que je m'engagerai plus profondément dans cette entreprise ».

Après 12 longs jours de grève de la faim, le scandale de la protestation éclate dans tous les journaux, à la radio, à la télévision et même dans la presse internationale. L'Elysée fait alors savoir, officieusement, que satisfaction lui est accordée et que le Général aurait même dit : « Je ne veux pas voir mourir M. Lecoine ».

Mais Lecoine ne se contente pas de promesses, il veut des actes, il veut une déclaration officielle écrite et signée. Elle ne viendra pas. Alors, il continue, les télégrammes affluent rue Saint-Honoré et "Le Canard Enchaîné" qui, dès le début a pris fait et cause pour lui, publie un article qui se termine ainsi : "Holà, Malraux, Giono, Mauriac ! Holà Max Pol Fouchet. Holà Jean Paulhau. Holà Goltier Boissière. Holà Jean-Paul Sartre... Holà Les Grandes Gueules ! Faites-vous entendre. Il faut sauver Lecoine. Il faut sauver l'homme".

Sous la pression, le Ministre des Armées déclare qu'un statut sur l'objection de conscience est à l'étude et qu'en attendant, tous les objecteurs ayant accompli trois années d'emprisonnement seraient immédiatement libérés. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant, Lecoine continue.

Le 15 juin, accompagnée d'un médecin et d'un juge d'Instruction, la police le fait transporter à l'hôpital Bichat et, ironie

macabre, on inculpe ses proches pour non-assistance à personne en danger de mort.

Les télégrammes de soutien affluent toujours, même de l'étranger. Giuseppe Saragat, Président de la République Italienne et son Ministre des Affaires Étrangères, Pietro Nenni, lui écrivent pour soutenir son combat. Le vieil anarchiste répond que le meilleur soutien qu'ils peuvent lui témoigner serait de voter ce même statut dans leur pays.

Au 22^e jour de grève de la faim, le docteur lui annonce qu'il en est à un stade critique et que son sang se transforme en alcool. Et Lecoine de répondre : « Je deviens donc une affaire pour les bouillieurs de cru... » On menace de le soigner de force, il menace de se suicider ensuite.

Au soir du 22^e jour de grève, le gouvernement accepte les revendications des objecteurs et publie un communiqué officiel annonçant que le projet de statut des objecteurs de conscience sera adopté par le Conseil des Ministres du 4 juillet pour être voté à la présente session parlementaire et que tous les objecteurs emprisonnés seront libérés.

Louis Lecoine recommande alors à s'alié-

UNE PREMIÈRE BRÈCHE

Le 20 juillet 1962 le projet de loi est déposé à l'Assemblée. Il ne reste alors que quatre jours avant la fin de la session. Cette rapidité dans la déposition ne plaît pas à nombre de députés qui, à la suite d'un très court débat, renvoient le projet en commission, pour être discuté dans une prochaine session. Le gouverne-

ment déclare alors qu'il a tenu ses engagements et qu'il n'est plus responsable du retard.

En octobre, 60 des 130 objecteurs emprisonnés seront "libérés" et transférés, menottes aux poignets, au camp de Mauzac, en Dordogne, où ils commencent à travailler dans des chantiers gérés par le Service Civil International. Entre temps, l'Assemblée est dissoute et le statut paraît être tombé aux oubliettes. Mais le "Secours aux Objecteurs" ne lâche pas prise. Cette fois, c'est une pétition signée par 300 "Grandes Gueules" qui est adressé au Président de la République. Le gouvernement est obligé de promettre que le statut sera voté par l'Assemblée au mois de juillet.

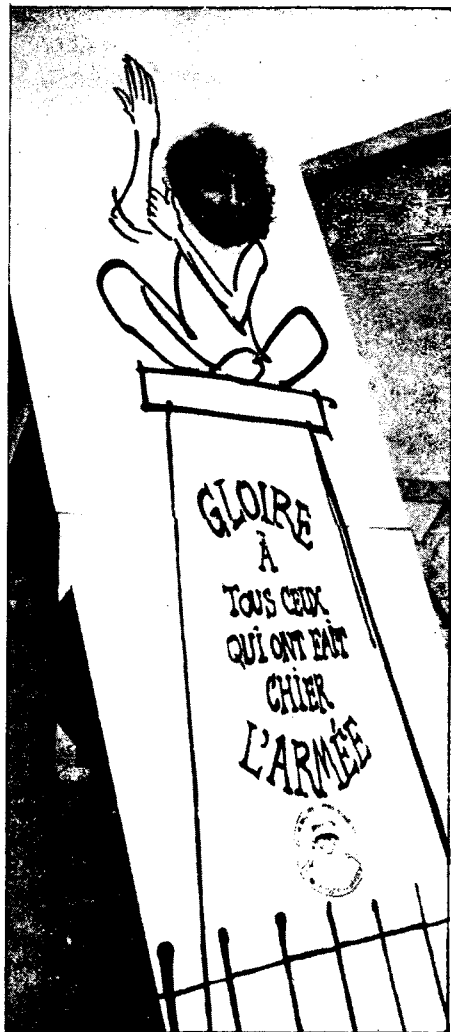
Le 24 juillet 1963, la loi portant sur le statut des objecteurs est mise en charpie par les nostalgiques de l'OAS. L'ancien Premier Ministre Debré dépose lui-même quatorze des 48 amendements qui font que la loi se transforme en loi contre les objecteurs.

Louis Lecoin qui assiste, avec quelques amis, aux débats est expulsé de la salle après avoir craché aux députés : "C'est une honte ! Un scandale ! Vous ne voterez pas cela ! Vous êtes aux ordres des colonels de l'OAS et de tout l'Etat Major ! Vous êtes une chambre sans conscience !".

Comme si ce n'était pas suffisant, le Sénat se montre encore plus hostile au statut et comme il n'y a pas accord entre les deux chambres, le vote est reporté à la session suivante.

La majorité du gouvernement Pompidou ayant été fortement secouée par ce débat, le pouvoir tente alors de faire oublier carrément le texte.

Mais les pacifistes ne démordent pas. Louis Lecoin se prépare même pour une nouvelle grève de la faim. Il suit un régime



spécial pour que la grève dure plus longtemps : "Je désire que le physique soit au niveau du moral, plus longuement qu'en 62, ne serait-ce que pour emmerder l'Armée plus longtemps".

Pourtant, quatre jours avant le début de la grève de la faim, 72 des 130 Témoins de Jéhovah du camp de Mauzac tentent de saboter la nouvelle action en écrivant au Président de la République que : "Monsieur Lecoin n'a donc jamais été et ne sera jamais notre porte-parole, car ses convictions philanthropiques ne correspondent pas à nos convictions chrétiennes. En fait, les Témoins de Jéhovah sont toujours des citoyens respectueux des lois de l'Etat. Ils considèrent celui-ci comme l'Autorité Supérieure et ne se laisseront jamais entraîner dans un mouvement anarchiste, pacifiste ou subversif".

Cette trahison ne pourra entamer la détermination des pacifistes qui jurent que si Louis Lecoin meurt lors de sa grève, un autre prendra sa place et ainsi de suite jusqu'à satisfaction des revendications. Devant le sérieux de la menace, le gouvernement remet le vote de la Loi à l'ordre du jour de la session d'hiver.

Le 21 décembre 1963, la "loi relative à certaines modalités d'accomplissement des obligations imposées par la loi sur le recrutement" est promulguée et publiée le lendemain au Journal Officiel.

Nous sommes bien loin du projet de statut rédigé par Camus, disparu entre temps, mais comme l'affirme Louis Lecoin : "Une brèche est ouverte dans les remparts du militarisme, une brèche que nous élargirons aisément par la suite".

Si le "aisément" est de trop, nombre de pacifistes continuent et continueront à élargir cette brèche.

TREMPAS



Chaque soir, devant l'hôpital Bichat, des amis de LECOIN attendent, anxieux, les nouvelles.

**CASE
LIBRE**

Une page blanche
offerte en toute liberté
à un mouvement.

EXPULSIONS DESTRUCTIONS



VENDREDI 25 novembre, à 5 jours de la trêve d'hiver, le Gouvernement socialiste et la Ville de Paris, dans une **Union Sacrée**, ont décidé d'évacuer 4 squatts associatifs : 105 rue de Crimée, 38 rue de l'Ourcq, 19 rue Léon Giraud dans le 19^e et 116 rue des Pyrénées dans le 20^e, soit une centaine de personnes et une cinquantaine d'associations, sans bien entendu aucune proposition de relogement à quelques jours des grands froids d'hiver.

A travers cette opération policière anti-squatters sans précédent, c'est à une tentative délibérée de tuer ce qui vit à Paris que l'on se trouve confronté.

MM. Billon et Escutia, députés PS du 19^e se moquent de l'opinion en affirmant que ces expulsions sont du ressort de la Ville de Paris, alors qu'il n'y a qu'une seule instance qui décide à Paris : la Préfecture de Police, c'est-à-dire le Gouvernement.

— Ils prétendent développer la vie associative et expulsent de leurs locaux en une seule matinée près de cinquante associations aux activités bien réelles sur leur quartier et dont certaines avaient bénéficié de subventions ministérielles.

— Ils prétendent faire une politique du logement et jettent cent personnes à la rue pour faire de leurs lieux d'habitation des terrains vagues comme c'est déjà le cas au 182-184 rue de Crimée, expulsé le 2 août dernier.

— Ils se disent garants de l'Etat de Droit et piétinent sciemment la légalité. Quoi de plus facile que d'expulser le 116 rue des Pyrénées avec une ordonnance bidon datant du dernier locataire ? Quoi de plus légal que de passer outre la délibération du Tribunal d'instance qui

s'accordait une semaine de réflexion pour statuer sur le délai demandé par le 105 rue de Crimée ? Madame le Juge, le Gouvernement se moque bien de ce que vous pouvez décider !

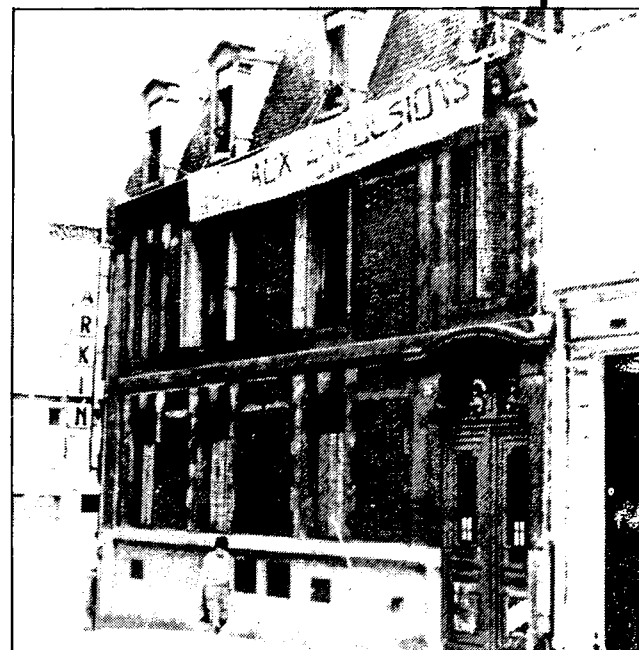
— Ils se prétendent garants de l'anti-racisme et viennent d'anéantir le 105 rue de Crimée où s'était tenue une exposition de peinture anti-raciste et où se réunissait, PS compris, le collectif de soutien à la Marche pour l'égalité du 19^e arrondissement.

Pour la petite histoire, la veille de l'expulsion, l'adjoint du député socialiste Escutia, parfaitement au courant de ce qui allait se passer le lendemain, s'est rendu au 105 rue de Crimée... pour y retirer tracts et affiches de soutien à la Marche, ricanant et se gardant bien d'avertir quiconque !

Ils veulent marcher pour l'égalité des droits, mais de quels droits s'agit-il alors qu'ils piétinent la Justice et le Droit.

Ils se targuent de protéger les minorités et ils expulsent les immigrés, les squatters et répriment les différences qui osent s'exprimer. Pire, non contente de nous expulser, la police "rose" s'est permis de saccager et de piller la plus grande partie des affaires appartenant aux associations et aux habitants des 105 rue de Crimée et 116 rue des Pyrénées, et pire, séquestrer les affaires du 38 rue de l'Ourcq.

Nous userons de toutes nos forces pour faire comprendre au Gouvernement qu'il a commis une énorme erreur. Dans une situation de pénurie de logement sans précédent à Paris (192 000 logements vacants soit plus de 16 % du Parc immobilier) et où des centaines d'associations, d'artistes... ne trouvent rien, le gouvernement a pris le risque que se constitue un large front regroupant tous les expulsés, tous ceux et celles



qui prévoient d'ouvrir de nouveaux lieux de vie dans la Capitale, ainsi que bon nombre de groupe artistiques, associatifs et d'organisations politiques.

Nous ne resterons pas à la rue, des lieux il en existe, nous les prendrons.

SQUATTS ASSOCIATIFS :

UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT.

Les expulsés du 25 novembre. Contacts 245 60 15,
356 08 85.

CONFÉRENCES

Le groupe libertaire Louise Michel de la F.A. organise, chaque jeudi à partir de 20 h, une série de conférences dans ses locaux ("La Rue", 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris). Au programme, dans les semaines à venir :

- 2 février : Anarcho-syndicalisme italien : l'U.S.I.
- 9 février : Actualité du syndicalisme suédois : la S.A.C.
- 16 février : Anarchisme en Amérique Latine.
- 23 février : Solidarnosc : un mouvement révolutionnaire.
- 1^{er} mars : Syndicats libres dans les pays de l'Est.
- 8 mars : Anarcho-syndicalisme espagnol après la guerre.
- 15 mars : Anarcho-syndicalisme espagnol contemporain.
- 22 mars : Nicaragua : l'auto-organisation paysanne, les origines du mouvement sandiniste.

"PEUPLES EN MARCHÉ"

La coopération se décentralise. Encouragés par le ministère de la Coopération, des collectivités locales et des organismes régionaux se lancent dans les échanges avec le Tiers-Monde. Mais ces initiatives sont-elles toujours prises avec discernement ? Les actions de coopération décentralisée n'échappent pas toujours au travers du néo-colonialisme.

Dans son numéro de janvier 84, "Peuples en marche" ouvre une enquête sur le cas de la Bretagne. On y trouvera également un article sur l'alimentation des nourrissons dans le Tiers-Monde.

Ce "mensuel de la solidarité avec le Tiers-Monde" coûte 8 F au numéro (abonnement d'un an : 90 F). Pour toute commande : "Peuples en marche", 2 place des Récollets 45200 Montargis.

JOURNÉE LIBERTAIRE A BRUXELLES

Le 24 mars prochain aura lieu, à Bruxelles, une Journée libertaire à l'initiative de l'"Alliance Libertaire". Parmi les thèmes retenus et sur lesquels toute documentation sera la bienvenue (écrits, affiches, tracts, etc.) :

- Répression, prison, espace judiciaire européen ;
- Féminisme, anarchisme ;
- Travail, productivité, chômage ;
- Anarchisme à l'Est, Désarmement, coexistence, subversion ;
- Organisation et propagande anarchiste.

En outre, une salle sera réservée au "micro libre", une autre à la vidéo (films sur les thèmes annoncés), une expo et des panneaux pour les groupes participants, des stands...

Pour de plus amples informations : "Alliance Libertaire", 41, rue de l'Ascension, 1030 Bruxelles (Belgique).

LIBERTAD

Le groupe Albert Libertad de la F.A. a publié une brochure contenant des articles choisis de Libertad, parus au début du siècle dans le "Libertaire" et "L'Anarchie".

Ces textes sont disponibles, au prix de 15 F, à la Librairie Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris.

BADGES ET BROCHES

Le groupe de la région toulonnaise (F.A.) diffuse trois badges (6 F pièce, 3 F à partir de 10 exemplaires) représentant : un A cerclé, un drapeau noir, Makhno et Durruti. Il diffuse également une broche (10 F pièce, 7 F à partir de 10) ayant pour thème un fusil brisé en deux.

Pour toute commande : C.E.C.L., immeuble Lamer, rue Montebello 83000 Toulon. (Compter 10 % en sus pour frais de port) et libeller les chèques à l'ordre de Bruno Nappi).

Enfants

La Vie de Louise Michel

BONNE CULTURE
DANS
BONNE RÉCOLTE
ÉDUCATION & RÉVOLUTION



I. — Au château de Vroncourt, au pays d'enfant, les jours des petites, elle prodiguait contre ceux et contre elle-même.



II. — Plus tard, à Paris, elle fut institutrice aux Bagnolles. Vivant au milieu des enfants du peuple, elle connut les souffrances des doctes et devint révolutionnaire.



III. — Après le chute du second Empire, Louise Michel se fit ambulante pendant le siège de Paris par les armées allemandes.



IV. — Des prisonniers défilant sur Michel, le général de France les hurleurs corralita.



VII. — Devant le Conseil de guerre, elle revendiquait hautement la responsabilité de ses actes et cria aux juges : « Si vous n'êtes pas des lâches, fusillez-moi ! » Elle est condamnée à la déportation.



IX. — Arrivée en Nouvelle-Calédonie, Louise Michel se fait l'institutrice des enfants de déportés et de colons. Elle apprenait à lire aux enfants qu'on traitait injustement de sauvages.

"CENT ANS DE GUERRE DU VIN"

C'est le titre d'une expo itinérante créée et réalisée par la section "Recherche Historique" du Centre d'Etude et de Recherche sur l'Expression Libre (CEREL, B.P. 49, 11300 Limoux Cedex).

Composée de 66 panneaux photographiques, elle a nécessité deux années de travail et se veut "un hommage au petit peuple Occitan de la terre" en présentant plusieurs centaines de documents d'époque (circulaires ministérielles, rapports de police, tracts et affiches syndicales, reproduction de journaux, etc.).

Pour toute location, écrire sans plus tarder au CEREL.

SUR LES SOVIETS

Le groupe Fresnes-Antony de la F.A. vient de publier le n° 23 de sa revue "Volonté Anarchiste", contenant un texte inédit en français de Pano Vassilev, libertaire bulgare assassiné en 1933 à Sofia par la police. Sous le titre "L'idée des Soviets", cet écrit traduit par nos camarades d'Izток aborde la question des origines et du développement des soviets mettant par là-même en valeur ses conceptions profondément libertaires.

"Volonté Anarchiste" coûte 15 F au numéro (ou 110 F les 8). Pour toute commande : Groupe Fresnes-Antony, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony.

POUR UNE ÉDUCATION ANTI-AUTORITAIRE

« La quasi-totalité de l'humanité vit dans une société autoritaire où l'économie dominante est celle du profit, de l'exploitation de l'homme par l'homme (...). Pour que soient acceptées les valeurs morales et les économies qui en découlent (capitalisme privé ou d'Etat), les différents pouvoirs ont établi de longue date des structures éducatives qui perpétuent, perfectionnent des schémas sociaux, culturels, des principes moraux justifiant l'autoritarisme indispensable au maintien d'une économie capitaliste (...).

« Vu cette situation et n'acceptant pas les luttes exclusivement catégorielles des syndicats réformistes », le Syndicat de l'Éducation de la Région Parisienne CNT-AIT « pense que toute personne concernée par une réflexion sur l'éducation peut participer à la construction d'un syndicat unitaire rassemblant tous les personnels de l'Éducation Nationale et associant parents et enseignants à ses activités. »

Pour tout contact : CNT-AIT, Syndicat de l'Éducation de la Région Parisienne, 39, rue de la Tour-d'Auvergne, 75009 Paris.

LA PAROLE AUX DÉTENUS

Née de tout un travail entrepris cette dernière année en direction des prisons, la publication "Otages" se veut un "outil aux mains des détenus pour une libre expression", dont le premier numéro vient de paraître. Pour tout contact, complément d'information et abonnement : "Otages" : c/o C.L.E.S., 23 bis, rue Fontenoy 59000 Lille.

KAKI CACA, ARMÉE CRAIGNOS

Le groupe antimilitariste du 11 novembre de Marseille (alias "Fous pas les pieds dans cette merde") a l'honneur de vous révéler enfin son existence.

Atteintements et contacts : 11, rue St-Vincent-de-Paul 13004 Marseille. (Salon ouvert le vendredi de 20 à 22 h).

"CLASSES DANGEREUSES"

Le n° 2 de cette revue critique d'histoire et de politique est paru. Au sommaire, trois dossiers principaux : Amérique centrale, les "eurosquats" et l'Irlande.

Le Centre d'Etudes et de Documentation Ouvrières et Sociales qui édite la revue, publie également une lettre mensuelle d'information "CD+" disponible par abonnement (200 F pour 10 n°).

Sont déjà disponibles : N° 1 : la "nouvelle affaire Negri" ;

N° 2 : Turcs en Allemagne ;

N° 3 : Question indienne, lutte de classe et guérilla au Guatemala (1944-1983) ;

N° 4 : Lutte ouvrière en Italie : l'expérience de l'Alfa-Romeo (1979-1981).

Des groupes de travail sont en voie de constitution, notamment sur les migrations.

Pour tout contact : CEDOS, 91, rue Championnet, 75018 Paris (permanences le 2^e et 4^e lundis de chaque mois, dès 21 h).

PIERRE RIAIT

